

## **CHOIX SOLIDAIRE**

*Société d'investissement à capital variable*

### **Rapport annuel au 31 décembre 2025**

<b>I. Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>II. Rapport de gestion</b>	<b>7</b>
<b>III. Informations réglementaires</b>	<b>11</b>
<b>IV. Rapport du Commissaire aux Comptes</b>	<b>18</b>
<b>V. Comptes annuels</b>	<b>22</b>
<b>VI. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes</b>	<b>64</b>

## I. Caractéristiques de l'OPC

### Société de gestion par délégation

ECOFI INVESTISSEMENTS - 12, boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 NANTERRE Cedex

### Dépositaire

CACEIS BANK France - 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 MONTRouGE

### Classification

Néant

### Catégories de parts/actions

Libellé	Code ISIN	Affectation du résultat	Affectation des plus-values
Part D	FR0010202663	Distribution	Capitalisation et/ou distribution
Part C	FR0010177899	Capitalisation	Capitalisation
Part AU	FR0010222281	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Part FCS	FR0010510115	Capitalisation	Capitalisation
Part FAU	FR0010510123	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Part FRM	FR0010576215	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Part CS	FR001400MWQ4	Capitalisation	Capitalisation

### Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de surperformer son indicateur de référence par une allocation discrétionnaire en actions et en instruments de taux, en ce compris des obligations durables et sociales, émis par des émetteurs situés en Europe (sans exposition aux marchés émergents) et sélectionnés selon des critères éthiques.

A travers son approche ESG et l'investissement en obligations durables et sociales, la SICAV a pour objectif de contribuer aux ODD 3 (bonne santé & bien-être), ODD 5 (égalité des sexes) et ODD 8 (travail décent et croissance économique) des Nations Unies en ayant un pourcentage d'actifs d'alignés supérieur à celui de son univers d'investissement.

Elle intègre également l'intensité carbone dans son objectif de gestion avec pour objectif d'obtenir une intensité carbone inférieure à celle de son univers d'investissement.

L'intensité carbone, exprimée en tonne de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires, correspond aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) produites directement par l'entreprise (scope 1), aux émissions de GES produites indirectement par l'entreprise (scope 2) et aux émissions de GES produites indirectement, en amont ou en aval, de l'activité de l'entreprise (scope 3).

Par ailleurs, l'OPC prend également en compte l'écart de rémunération non ajusté entre les sexes (PAI 12) avec pour objectif d'obtenir un écart de rémunération non ajusté entre les sexes inférieur à celui de son univers d'investissement. L'écart est calculé comme la différence entre la rémunération des hommes et la rémunération des femmes, divisée par la rémunération des hommes, selon la méthodologie de MSCI Research ESG.

### Indicateur de référence

L'indicateur composite de référence de l'OPC est le suivant : 65% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans Total Return (cours de clôture et coupons nets réinvestis) ; 25% FCI EMU 50 (cours de clôture et dividendes nets réinvestis) ; 10% €STR.

La gestion financière de l'OPC ne vise pas à répliquer cet indice, l'OPC n'étant ni indiciel ni à référence indicielle. Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement de l'OPC mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans l'OPC.

L'indice Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans Total Return (cours de clôture et coupons nets réinvestis) est composé de titres obligataires à taux fixe émis en euro de maturités comprises entre 1 et 3 ans et dont la notation minimum est BBB- (catégorie « Investment Grade ») sur l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) ou sur l'échelle de l'une des deux autres agences de notation retenues parmi les agences de notations reconnues (Fitch Ratings et Moody's Investors Services). La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant. Le code Bloomberg est : LE13TREUIndex. Site internet de publication de l'indice : <http://www.bloomberg.com>.

L'indice FCI EMU 50 est un indice actions. Il mesure la performance du marché de la zone Euro des grandes et moyennes capitalisations sur la base d'un panier de 50 émetteurs. Il est calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux Fair Cost Index (FCI). Le code Bloomberg est : FCIEMU5N. L'indice est disponible sur le site : <https://faircostindex.fr/>. L'administrateur FCI est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Au sein de la zone Euro, l'€STR (European Short Term Rate) constitue la référence principale du marché monétaire. Cet indice représente un taux moyen pondéré sur les prêts non garantis au jour le jour entre les banques et institutions financières. Il est calculé par la Banque centrale européenne. Le code Bloomberg est : ESTRON Index. L'administrateur de l'indice, en tant que banque centrale, n'a pas à ce titre à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

## Stratégie d'investissement

### • Stratégie extra-financière

L'univers d'investissement initial de la SICAV est composé :

- des actions constituant les grandes et moyennes capitalisations boursières émis par des émetteurs situés en Europe et/ou au sein de l'OCDE et faisant partie du périmètre d'analyse ESG de MSCI ESG Research ;
- d'instruments de taux émis par des émetteurs situés en Europe et/ou au sein de l'OCDE et faisant partie du périmètre d'analyse ESG de MSCI ESG Research.

L'OPC intègre de façon systématique une analyse ESG de cet univers d'investissement qui influence de façon significative la sélection des instruments dans lesquels l'OPC investit.

Cette analyse est menée selon notre méthodologie d'analyse extra-financière et de notation propriétaire PRISME (Planète, Résultat, Impact, Solidaire, Mesure, Engagement) et porte sur 90% minimum du portefeuille (hors obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi-publics, les liquidités détenues à titre accessoire et les actifs solidaires). Elle conduit à réduire l'univers d'investissement initial du fonds de 30% minimum.

Notre méthodologie PRISME se caractérise par une approche équilibrée et engagée dans les trois domaines, Environnement, Social et Gouvernance. Elle permet une approche plus globale des risques liés aux investissements en ne se limitant pas au prisme financier et repose sur les trois principes suivants :

#### Une sélection des émetteurs selon leur note PRISME

L'évaluation de la performance ESG des émetteurs repose sur une approche « best in universe » et se fonde sur notre méthodologie propriétaire PRISME qui conduit à attribuer une note PRISME aux émetteurs, comprise entre 0 et 10 (10 étant la meilleure note), au sein de laquelle les trois domaines E, S et G sont équipondérés.

Pour déterminer les notes E, S et G qui composent à parts égales la note PRISME, l'équipe ISR s'appuie sur l'évaluation ESG des émetteurs fournie par MSCI ESG Research au sein de laquelle elle surpondère 9 critères à fort impact ESG (3 critères par domaine) :

- Pour le domaine Environnement : Stratégie environnementale et éco-conception, Politiques climat, Politiques biodiversité ;
- Pour le domaine Social : Non-discrimination et égalité des chances, Relations responsables avec les clients, Alignement avec l'ODD 5 ;
- Pour le domaine Gouvernance : Equilibre des pouvoirs et efficacité du CA, Rejet des paradis fiscaux, Rémunérations liées à des facteurs ESG.

A titre d'exemple, les critères suivants sont retenus dans l'évaluation ESG des émetteurs fournie par l'agence de notation: politique en matière d'émissions de gaz à effet de serre, taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, part de femmes dans les instances dirigeantes, ratification des conventions internationales environnementales, taux de scolarisation, ratification des conventions sur les droits humains des Nations-Unies.

La note PRISME obtenue permet ensuite de répartir les émetteurs en déciles (fractionnement de l'univers en 10 parts égales ; le décile 1 est constitué par les émetteurs les mieux notés et le décile 10 par les émetteurs les moins bien notés).

L'OPC peut investir dans les émetteurs appartenant aux déciles 1 à 6. Il ne peut pas investir dans des sociétés non notées ESG ou des OPC externes.

#### Une politique d'exclusions sectorielles et normatives

A travers l'application de notre méthodologie propriétaire PRISME, l'OPC exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux, les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal, les entreprises impliquées dans la production d'armements controversés, les jeux d'argent, la production de tabac, les pesticides, les énergies fossiles non conventionnelles, l'extraction et la production d'énergie liée au charbon, au pétrole et au gaz.

#### Une politique d'exclusion des émetteurs controversés

Pour les émetteurs privés, les controverses sont évaluées sur une échelle de 1 à 5 et sur la base de 3 critères : gravité, implication et réaction de l'entreprise. Notre méthodologie propriétaire PRISME privilégie la gravité et la réaction de l'entreprise et favorise les émetteurs qui démontrent une volonté de s'améliorer avec des actions concrètes et impactantes. Pour les émetteurs souverains, notre méthodologie s'appuie sur l'indicateur « Promotion of democratic institutions » de MSCI ESG Research.

A l'issue de cette analyse, les émetteurs faisant l'objet de controverses de niveau 4 et 5 ainsi que les Etats ne faisant pas preuve de la mise en place du cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie sont exclus.

Dans le cadre de sa démarche PRISME, Ecofi Investissements s'engage à intégrer des critères extra-financiers en couvrant l'ensemble des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Cette approche vise notamment à atteindre plusieurs objectifs clés auprès des entreprises :

- Environnement : Ecofi Investissements incite les entreprises à élaborer des stratégies climatiques ambitieuses, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris, pour limiter le réchauffement planétaire et lutter contre le dérèglement climatique. Nous soutenons également les sociétés dans l'intégration des enjeux liés à la biodiversité au sein de leur modèle opérationnel, en promouvant une gestion responsable des ressources naturelles afin de réduire les pressions exercées par les activités humaines, ainsi qu'à travers des mesures de préservation, de protection et de restauration des écosystèmes.

- Social : Notre engagement vise à inciter les entreprises à améliorer le bien-être de leurs employés en promouvant un dialogue social constructif, en instaurant des mesures renforçant la santé et la sécurité au travail et en favorisant la formation de leurs salariés. Nous les encourageons à lutter contre toute forme de discrimination et à intégrer des considérations relatives à l'impact social de leurs activités sur les communautés locales. Par ailleurs, nous soutenons une transition juste, conforme aux normes internationales (OCDE, Global Compact, OIT, etc.), veillant à ce qu'aucun individu ne soit laissé pour compte.

- Gouvernance : Ecofi Investissements promeut l'établissement de structures de contre-pouvoir efficaces au sein des conseils des entreprises, ainsi que la diversité à tous les niveaux hiérarchiques. Nous insistons sur l'importance de l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans les systèmes de rémunération des dirigeants, tout en encourageant les entreprises à s'acquitter de leur « juste part » en matière de responsabilité fiscale.

La méthodologie d'analyse et de notation propriétaire PRISME repose notamment sur une analyse qualitative des données extra-financières publiées par les émetteurs et les fournisseurs de données. Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec cette méthodologie mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des émetteurs. Par ailleurs, même si des éléments prospectifs sont intégrés dans la méthodologie, anticiper l'apparition de nouvelles controverses reste difficile et peut entraîner une revue du profil de durabilité d'un émetteur.

Une présentation détaillée de notre méthodologie propriétaire PRISME est disponible sur notre site internet : <https://www.ecofi.fr/telecharger/pub/2254/code-de-transparence>.

#### • **Stratégie financière**

Le portefeuille fait l'objet d'une allocation diversifiée déterminée en fonction des perspectives macroéconomiques et constituée principalement de titres de créance et d'instruments du marché monétaire (souverains, publics ou privés) détenus directement ou indirectement au travers de parts ou actions d'OPC éligibles, d'actions, et accessoirement d'actifs dits « solidaires ».

La SICAV a pour particularité de contribuer à la dotation en moyens financiers de personnes morales françaises ou européennes non cotées ayant la qualité d'acteurs solidaires.

Les investissements solidaires représentent en permanence entre 5% et 10% maximum de l'actif net de la SICAV. Ces investissements sont réalisés en instruments de taux non cotés, en actions non cotées ou encore en billets à ordre, soit directement soit indirectement par la détention de parts ou actions d'OPC de droit français géré(s) par ECOFI Investissements ayant eux-mêmes une stratégie d'investissement en titres solidaires. La rémunération exigée tient compte de l'objectif social de ces entreprises solidaires et peut donc être inférieure à celle du marché. Les titres émis se caractérisent généralement par leur faible liquidité.

La part des émetteurs français visés à l'article L. 3332-17-1 du Code du travail représente quant à elle au minimum 5% de l'encours de la SICAV.

Pour la gestion de sa trésorerie, la SICAV aura recours à des dépôts, des emprunts d'espèces, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, et à des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens monétaires ou relevant de la classification « obligations et autres titres de créance libellés en euro ». L'investissement en parts ou actions d'OPC, de droit français ou européens, sera limité à 10% maximum de l'actif net de la SICAV.

Ces OPC peuvent être gérés ou promus par ECOFI Investissements ou toute société qui lui est liée.

## Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de la Société de gestion, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Les risques auxquels s'expose le souscripteur au titre de son investissement dans l'OPC sont listés ci-après :

- **Risque de perte de capital** : L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection du capital. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors du rachat.
- **Risque de gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents actifs et classes d'actifs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les instruments et/ou les marchés les plus performants, ce qui peut entraîner des pertes d'opportunités et une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de taux** : Risque d'une baisse de la valeur des instruments de taux détenus, et donc de la valeur liquidative, provoquée par une variation des taux d'intérêt. L'expression de ce risque est la sensibilité du portefeuille, qui représente la variation de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt. Ainsi, la valeur liquidative est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est

positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

- **Risque de crédit** : Risque lié à la probabilité de voir un émetteur faire défaut, c'est-à-dire de ne pas être en mesure d'honorer les engagements qu'il a contractés envers les tiers, ou encore de voir la note d'un émetteur se dégrader. La survenance d'un tel défaut ou la simple perception par le marché d'un accroissement de cette probabilité, peuvent entraîner une baisse de la valeur de l'émetteur et donc de la valeur liquidative de l'OPC.
- **Risque action** : Risque d'une baisse de la valeur du portefeuille en raison de l'évolution des marchés actions.
- **Risque lié aux titres solidaires** : La détention de titres solidaires comporte des risques spécifiques car ces titres ne sont pas négociés sur un marché organisé. Le but est de réaliser des investissements solidaires dans de très petites structures dont la finalité n'est pas exclusivement la recherche du profit. Ces titres solidaires ne sont, par nature, pas cotés et sont peu liquides, sauf s'ils bénéficient d'une garantie de liquidité de la part d'un tiers, et ont des conditions généralement inférieures à et décorrélées de celles des entreprises commerciales, pouvant conduire, selon les circonstances, à des rendements nuls, voire négatifs, dans la mesure où, en sus de la traditionnelle analyse financière et de crédit, des critères particuliers d'analyse de nature extra-financière entrent en ligne de compte dans la décision d'investissement (prise en compte de la plus-value extra-financière des activités de l'émetteur). Du fait de ces éléments, la valorisation des titres solidaires peut donc connaître des fluctuations ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Difficulté à vendre rapidement et dans de bonnes conditions les actifs détenus, ce qui peut affecter la valeur de l'OPC. Ce risque n'est pas identiquement présent selon les marchés et/ou les classes d'actifs.
- **Risque de change** : Risque de l'impact sur le portefeuille de la variation des taux de change entre la devise dans laquelle l'OPC valorise ses actifs et les monnaies utilisées pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et/ou aux produits structurés. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPC. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées à l'OPC conformément à la réglementation en vigueur.
- **Risque lié à la gestion des garanties** : L'investisseur peut être exposé à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci) et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative de l'OPC pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'investisseur peut également être exposé à un risque de liquidité, entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.
- **Risques liés aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres** : Risque lié aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres : l'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.
- **Risque juridique** : Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.
- **Risque méthodologique lié à l'analyse extra-financière** : notre méthodologie d'analyse et de notation propriétaire PRISME repose notamment sur une analyse qualitative des données extra-financières publiées par les émetteurs et les fournisseurs de données. Un élément de subjectivité est donc inhérent à l'interprétation et à l'utilisation des données ESG et il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG. Les informations ESG peuvent être incomplètes, inexactes ou non disponibles. En conséquence, il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion erronée d'une valeur. L'application des critères ESG au processus d'investissement peut exclure les titres de certains émetteurs pour des raisons non financières et, par conséquent, peut faire perdre certaines opportunités de marché disponibles aux fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. L'approche ESG peut évoluer et se développer au fil du temps, en raison d'un affinement des processus de décision en matière d'investissement pour tenir compte des facteurs et des risques ESG et/ou en raison des évolutions juridiques et réglementaires.
- **Risque de durabilité** : il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

## Garantie ou protection

Néant

## Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

Néant

## II. Rapport de gestion

Entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 l'actif net de la SICAV CHOIX SOLIDAIRE a progressé de 19.9% pour atteindre 202.2 millions d'euros

Sur la période, la valeur liquidative de CHOIX SOLIDAIRE (87.98 € le 31/12/25 sur la part C1) a progressé de 7.78% à comparer à un objectif de performance (65 EURO AGG 1-3 + 25 FCI50 (CLO DIV REINVESTIS) + 10 ESTR OIS) à 7.43% sur l'exercice. Cette performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

### Contexte de marché

Le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025 a été marqué par de nombreux bouleversements en matière de politique économique. Mentionnons tout d'abord le fait que D. Trump se soit montré (dans un premier temps) moins agressif qu'escompté vis-à-vis de l'Europe en matière de politique commerciale. Mais le premier mois de l'année a aussi coïncidé avec un autre événement, d'une importance plus subtile. Sur la seule journée du 27 janvier dernier, la capitalisation boursière de la société Nvidia a fondu de ~590 milliards de dollars. La cause : un nouvel outil d'intelligence artificielle (IA) baptisé « DeepSeek ». Sa particularité : développé en Chine, il utiliserait a priori moins de ressources informatiques pour obtenir des résultats similaires à ceux de ses concurrents américains. Dans son utilisation, DeepSeek est semblable à ChatGpt et porte le même nom que l'entreprise qui l'a développé. Trois éléments (au moins) les distinguent toutefois. Le premier est que DeepSeek est une entreprise chinoise, contrairement aux leaders américains du domaine. Le second est que son utilisation nécessite a priori moins de ressources, pour des résultats similaires. Le troisième, sans doute le plus important, est qu'il s'agit d'un outil « open source ». Autrement dit, son fonctionnement est ouvert et transparent, permettant aux utilisateurs les plus avertis de le comprendre et de le modifier. La réponse des marchés ne s'est pas fait attendre. La domination de l'indice S&P 500 par quelques valeurs du secteur de la technologie a d'emblée été remise en question. En outre, le « moment DeepSeek » rappelle à quel point l'environnement géopolitique est multidimensionnel. La guerre au sens propre du terme. La guerre commerciale. Et, bien sûr, la guerre technologique.

Les multiples annonces effectuées par D. Trump ensuite ont peu à peu créé un environnement très incertain. Que ce soit au travers d'une rhétorique agressive envers l'Ukraine, ou les menaces d'application de droits de douane. De quoi donner le tournis pour le consommateur, dont la confiance a fortement baissé et les anticipations d'inflation augmentées. Côté politique européenne, notons en février, la victoire du Chancelier en devenant allemand, Friedrich Merz, dont le programme économique et la position pro-regain d'autonomie stratégique en Europe ont été plébiscités. Le mois suivant, l'Allemagne et l'Europe avaient choisi de se réarmer par le biais de plans dédiés. Plus généralement encore, de regagner en autonomie stratégique. Ce tournant majeur est tour à tour le fruit de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les préconisations du rapport Draghi et l'attitude de D. Trump et J. D. Vance à l'égard de V. Zelensky en direct à la télévision.

L'Allemagne a donc annoncé vouloir investir massivement dans le réarmement et ses infrastructures (vertes notamment) par le biais d'un plan dédié de 500 md€ sur 12 ans et de la levée du frein à l'endettement, qui laisse entrevoir un montant total bien plus élevé encore. La Commission européenne a également dévoilé un plan de 800 md€, afin de faciliter le financement du réarmement des autres pays. Ces plans européens de réarmement s'inscrivent dans un cadre plus large de regain d'autonomie stratégique. Pour mettre en œuvre son réarmement et la décarbonation de son économie, l'Allemagne va faire travailler ses entreprises, mais aussi celles des autres pays de la zone Euro. Cela pourrait avoir des effets bénéfiques pour de nombreux pans de l'économie européenne et ainsi favoriser la réindustrialisation. En outre, des retombées positives en termes de gains de productivité sont à attendre, si ces dépenses sont en partie mobilisées dans la R&D (IA, nouveaux procédés de fabrication, efficacité énergétique...). Cependant, des freins politiques et budgétaires subsistent, notamment en France, en Italie ou en Espagne.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, Donald Trump a multiplié les annonces, notamment les menaces à l'encontre de ses partenaires commerciaux. L'incertitude liée à la rhétorique du Président américain a entraîné une dégradation du sentiment. La confiance des consommateurs américains a fortement diminué. Les électeurs démocrates se sont naturellement montrés pessimistes, tandis que les républicains l'ont été un peu moins, bien que leur moral ait également baissé à la marge. La perspective d'une hausse de l'inflation due à de nouveaux droits de douane inquiète. Le moral des entreprises, notamment celui des petites entreprises et des constructeurs immobiliers a aussi fortement reculé. S'agissant de l'Europe, les données d'activité se sont montrées ni bonnes, ni mauvaises. Une (timide) reprise conjoncturelle semblait même se former, grâce à la baisse de l'inflation et celle des taux directeurs.

Le 2 avril 2025, le Rubicon a toutefois été franchi avec le « Libération Day ». Lors d'une conférence de presse dédiée, Donald Trump a ainsi dévoilé les nouveaux droits de douane applicables le 9 avril au reste du monde. Le « tarif » de base est un taux universel de 10%. La plupart des pays du monde ont néanmoins écopé d'un taux personnalisé. Ainsi, en plus de ceux promulgués auparavant, la zone Euro s'est vu obtenir un taux de 20%, le Japon hérite de 24%, le Royaume-Uni de 10% et la Chine 34%. Ces taux reflètent a priori une réponse aux droits de douane appliqués par ces mêmes pays – par réciprocité donc. Pourtant, une manœuvre de rétro-ingénierie consistant à trouver la formule de calcul à partir des taux envisagés prouve le contraire. A la sortie de cette conférence, les premiers calculs faisaient état d'un taux moyen pratiqué par les États-Unis avoisinant les ~25%, contre ~2,5% à fin 2024, soit la plus importante hausse de droits de douane depuis 1890 ! Plus élevée encore qu'au moment de la loi Hawley-Smoot en 1930. La réaction des marchés financiers ne s'est pas fait attendre avec une baisse marquée des actifs risqués. Fidèle à sa posture « maximaliste » en vue d'obtenir des « accords », Donald Trump a peu de temps après mis en place un moratoire de 90 jours. La guerre commerciale s'est toutefois intensifiée avec la Chine sur une courte période durant laquelle les droits de douane appliqués à la Chine ont avoisiné les 150% ! La période a toutefois été propice aux négociations. Des accords partiels ont notamment abouti à une nette diminution de la facture pour le Royaume-Uni et la Chine. Donald Trump s'est érigé au rang de « personnage principal » et impose un narratif que le monde entier suit en tant que spectateur. Au cours des mois qui ont suivi, et tout particulièrement durant l'été, les négociations ont peu à peu abouti sur des accords commerciaux entre les États-Unis et la plupart des

autres pays. La zone Euro et le Japon ont, à titre d'exemple, bénéficié d'un taux personnalisé de 15%, moyennant quelques exemptions.

Sur la seconde partie de l'année, les statistiques économiques publiées aux Etats-Unis ont de plus en plus mis en lumière les conséquences de la politique erratique de Donald Trump. L'inflation dans les biens touchés par les droits de douane a continué d'augmenter, de manière toutefois inégale et dans des proportions moindres qu'initialement escompté. Premièrement, en raison des stocks constitués par les entreprises en amont des droits de douane. Deuxièmement, car certaines ont préféré rogner sur leurs marges, pour éviter d'avoir à passer des hausses de prix auprès des consommateurs. Troisièmement, grâce à des négociations menées avec les différentes parties prenantes. Quatrièmement, car le monde des affaires – tout comme celui des marchés financiers – a été ballotté au gré des annonces et des revirements de situation, tablant notamment sur le fait que D. Trump puisse revenir en arrière sur certaines de ses annonces (phénomène TACO, pour Trump Always Chickens Out). D'autres négociations ont également abouti, avec la Suisse notamment et des exemptions sur certains produits alimentaires ont été consentis. Au total, le taux effectif des droits de douane appliqué par les Etats-Unis au reste du monde a bondi de 2,4% fin 2024 à environ 15% fin 2025, négociations et exemptions incluses. L'inflation dans son ensemble n'a malgré tout que peu augmenté. La modération de l'inflation au sein de la catégorie des services ayant en partie compensée la hausse observée de celle des biens. Dans le même temps, le rythme de consommation des ménages américains a ralenti, sans toutefois se contracter fortement. Sans surprise, les produits les plus affectés par les tarifs ont été boudés, mais les ménages les plus aisés ont pu jouir d'un effet richesse positif dans le sillage de la hausse des marchés d'actions aux Etats-Unis en 2025. D'autre part et face au climat d'incertitude ambiant, les entreprises américaines ont réduit leurs intentions d'investissement et les petites entreprises ont fait preuve de pessimisme, notamment s'agissant de leurs perspectives d'embauches. Au sein des comptes nationaux, la faiblesse de l'investissement des entreprises a toutefois été masquée par un phénomène bien plus puissant : l'Intelligence Artificielle. On peut notamment estimer que les investissements au sens large dans le domaine de l'IA (construction de centre de données, dépenses en R&D...) ont expliqué 30% à 40% de la croissance du PIB au 1<sup>er</sup> semestre. Du côté du marché de l'emploi, une dégradation à bas bruit puis progressivement plus manifeste a été constatée. Face à l'incertitude Trumpienne et en raison de la politique migratoire menée par le nouveau gouvernement, les créations d'emplois se sont raréfiées, des destructions nettes ont même eu lieu dans de nombreux secteurs privés et le taux de chômage a légèrement augmenté. En fin d'année, les Etats-Unis ont connu le plus long *shutdown* (gel des budgets fédéraux) de l'histoire, du 30 septembre au 13 novembre, causant notamment l'arrêt de la publication de la plupart des statistiques économiques publiques. Ce n'est ainsi qu'en toute fin d'année que certaines d'entre elles nous sont parvenues, moyennant de nombreux trous et choix méthodologiques imposés par la situation. L'inflation totale américaine (CPI) est ainsi passée de 2,9% sur un an fin 2024 à 2,7% en novembre 2025 (dernier point de donnée disponible au 31/12/2025). Comme mentionné précédemment, la baisse notable enregistrée sur les derniers mois de l'année s'explique principalement en raison des choix méthodologiques effectuées par le BLS pendant le *shutdown*. L'évolution mensuelle de la catégorie des loyers (~40% de l'indice des prix hors énergie et alimentation) a notamment été minorée à 0% sur les mois d'octobre et novembre, contre une variation proche de 0,3%-0,4% habituellement. Les dernières prévisions du consensus disponibles à date tablent par ailleurs sur une croissance économique proche de 2% sur l'ensemble de l'année.

En zone Euro, les données économiques sont restées résilientes, malgré les droits de douane promulgués. L'accord sur les droits de douane passé entre les États-Unis et l'UE a permis une amélioration de la visibilité, mais sa mise en application est restée un sujet de préoccupation pour les entreprises. Les retombées positives du plan de réarmement et d'infrastructures allemand sur l'économie de la zone Euro sont attendues en 2026 et le sentiment des entreprises allemandes s'est, par anticipation, considérablement redressé. Cette forme de résilience a également masqué un certain nombre de disparités. La demande privée est restée faible et inégale, l'industrie manufacturière a peiné face aux services et les pays du sud se sont démarqués de ceux du cœur de l'Europe. En parallèle, certains indicateurs avancés se sont redressés, après plusieurs années de stagnation, témoignant, en dépit des éléments mentionnés plus haut d'un début d'inflexion cyclique. Il est également impossible de passer à côté des développements politiques en France, notamment la chute du gouvernement Bayrou et la difficulté pour les partis constituant les forces en présence de définir un budget pour 2026. Il n'en demeure pas moins que la réaction des marchés de taux a été plutôt « contenue » et que ces derniers semblent désormais coutumiers du fait, après la chute du gouvernement Barnier. L'écart de taux entre la France et l'Allemagne a ainsi légèrement augmenté et son niveau actuel continue de refléter le supplément de rendement exigé par les investisseurs dans un contexte budgétaire dégradé. La nomination (à deux reprises) de Sébastien Lecornu n'a pas encore permis de trouver une solution à l'équation budgétaire, qui reste suspendue à un compromis entre les parties prenantes. En zone Euro, l'inflation totale est passée de 2,4% sur un an fin 2024 à 2,1% en novembre 2025. Les dernières prévisions du consensus disponibles à date tablent sur une croissance économique de 1,4% sur l'ensemble de l'année 2025.

L'actualité géopolitique a également été chargée en seconde partie d'année, au regard des vives tensions qui ont opposé l'Iran et Israël, ayant menée à une frappe de missiles américaine sur les trois principaux sites nucléaires iraniens, Ispahan, Natanz et Fordo. De nombreux allers retours sur le conflit entre la Russie et l'Ukraine ont également eu lieu et de multiples rencontres se sont déroulées, notamment celle entre Vladimir Putin et Donald Trump. A fin 2025, aucun accord de paix ou de cessez-le-feu n'ont néanmoins été décrétés.

Prise au piège par la politique et ses implications pour l'économie américaine, la Fed a dans un premier temps opté pour un *statu quo*, avant de favoriser l'emploi au détriment de l'inflation dans son évaluation de la balance des risques. Le signal de la reprise de l'ajustement de politique monétaire a été donné par Jerome Powell à l'occasion du Symposium de Jackson Hole durant le mois d'août. Dans le prolongement, la Fed a baissé ses taux de 0,25% le 17 septembre 2025 puis deux autres fois en octobre et en décembre. En parallèle, les pressions politiques exercées par D. Trump à l'encontre de l'institution n'ont cessé de s'intensifier. L'étai s'est resserré sur Jerome Powell (actuel président de la Fed), dont le mandat arrive à son terme en mai prochain. Au cours de l'été, la démission surprise d'une des membres du comité de politique monétaire (Adriana Kugler) a débouché sur la nomination de Stephen Miran, conseiller économique de D. Trump et architecte de la stratégie autour des droits de douane. Des accusations de fraude immobilière pèsent également sur Lisa Cook (membre votante au sein de la Fed) et le président américain a, par tous les moyens, cherché à la renvoyer. Enfin concernant le remplaçant de J. Powell, plusieurs noms circulent, dont notamment Christopher Waller (actuel membre votant de la Fed, nommé par D. Trump en 2020), qui s'est montré favorable à la reprise de l'assouplissement monétaire. Kevin Hassett, proche conseiller économique de

D. Trump, est également pressenti. A fin décembre 2025, le taux directeur de la Fed se situe ainsi sur une fourchette comprise entre 3,50%-3,75%.

La BCE a quant à elle procédé à quatre baisses de taux en 2025 et a ensuite opté pour un statu quo à partir du mois de juin 2025, en raison de la stabilité de l'inflation autour de 2% et du redressement conjoncturel semblant se dessiner. A fin décembre 2025, le taux de facilité de dépôt de la BCE se situe à 2%.

Sur la période, le taux à 10 ans américain est passé de 4,57% fin décembre 2024 à 4,17% fin décembre 2025 ; le taux à 10 ans allemand de 2,37% à 2,85% ; le 10 ans français de 3,20% à 3,56% ; le 10 ans italien de 3,52% à 3,55%. La classe d'actifs des obligations souveraines de la zone Euro a progressé de 0,6% en 2025. Les obligations d'entreprises IG et HY ont enregistré des performances respectives de 3,0% et 5,2%. Les actions de la zone Euro affichent une hausse de 23,7%. Les actions américaines ont progressé de 17,9% (en \$).

## Performances 2025

FCI 50 TR : +23%  
 Bloomberg EuroAgg 1-3 ans : +2,6%  
 Ester : +2,2%  
 Bloomberg EuroAgg 3-5 ans : +2,9%  
 Bloomberg EMEA Convertibles Eurozone Select Index : +14,6%

En 2025, la Sicav Choix Solidaire réalise une performance de +7,78% contre 7,43% pour son indice de comparaison.

Le premier contributeur à cette hausse est la poche actions avec +5,6%, opérations de couverture incluses.

Les obligations apportent 3,2%, opérations de couverture incluses.

Enfin, le solidaire n'a ajouté que +0,12%.

Les frais (frais de gestion et autres) expliquent la différence.

## Exposition aux marchés actions

L'exposition au risque action a été pilotée tout au long de l'exercice. Sur l'année 2025, l'exposition moyenne aux actions de la Sicav s'approche de 30% de l'actif soit au-dessus de son indice de comparaison (25%). Elle a été globalement assez volatile tout au long de l'exercice, le fonds ayant eu recours à des options de vente la plupart du temps.

L'exposition aux actions termine l'exercice au-dessus de 30%.

En matière de contribution à la performance du fonds, les actions expliquent 5,6% de la performance annuelle et se décomposent en +6% pour les actions détenues en direct et -0,4% pour les positions sur les marchés à terme (-0,25% sur les options et -0,19% sur les contrats futurs) utilisés dans le but de piloter l'exposition aux actions.

Les actions offrent une contribution relative légèrement négative, l'indice de comparaison apportant 5,75% à la performance de l'indice global. La composition de la poche progresse de 23,2% contre 23% pour l'indice.

La majorité des secteurs contribue positivement à la performance de la poche actions en 2025. En tête, loin devant, on retrouve le secteur financier qui apporte 14,3% sur les 23,2% de performance, le secteur ayant progressé de 59,3% avec notamment Banco Santander (+132,4% sur la période de détention), BBVA (124,2%) ou Nordea (+65,2%). Le secteur industriel contribue à hauteur de 3,6% avec une performance de 15,9% aidé par Siemens (+29,8%), Safran (+39,3%) ou Airbus (+21,2%). Les services publics arrivent à la dernière place du podium (+2,2% de contribution et +45,9% de performance) poussés notamment par Iberdrola (+45%) ou Engie (+58,8%). Un seul secteur contribue négativement, la Santé (-0,1% de contribution) avec Amplifon (-34,8%) et Argenx (-4,8%).

## Exposition aux marchés obligataires

C'est à la poche obligataire que l'on doit la surperformance du fonds en 2025, elle a contribué à 3,2% contre un indice BB EuroAgg 1-3 qui apporté 1,7% à l'indice composite.

Cette surperformance provient des différents constituant de la poche obligataire qui l'ont tous favorisée. Il convient de mettre en avant la contribution des obligations convertibles avec 1%. Le crédit a contribué à 2% et le souverain à +0,06%. Les contrats futures sur Bunds, utilisés dans le but de piloter finement la sensibilité du fonds ont apporté 0,24%.

En 2025, la poche obligataire de Choix solidaire a profité d'un poids supérieur en obligations d'entreprise qui, malgré la hausse des taux souverains, ont bien performé du fait du repli des spreads et du portage. En 2025, les obligations IG d'entreprises ont progressé de 3% (Indice ICE Bofa) contre 0,6% pour les obligations souveraines (EuroMTS Global). Le poids des obligations corporate dans la poche obligataire de la SICAV est supérieur à 80% en moyenne sur l'année contre 40% pour l'indice BB EuroAgg1-3 ans. Elle a contribué à 2% (sur les 7,7% de performance) et réalise une performance de +3,5% contre 2,6% pour l'indice.

La stratégie cette année a été de favoriser les échéances moyennes (5-7 ans), les échéances plus longues ayant mieux performé en 2025 (BBEuroAgg35 +2,9%). A fin 2025, la maturité moyenne du portefeuille obligataire s'établissait à 3,9 ans, au-dessus de son indice de comparaison qui s'établit autour de 2.

La contribution des obligations souveraines est très faible en 2025 à +0.06%. En moyenne sur l'année, la poche n'a représenté que 1.4% de l'actif total avec un seul titres, un emprunt d'Etat italien d'échéance 2031 qui réalise une performance de 3.8%

La contribution des obligations convertibles à la performance de 2025 est de 1%. A elle seule, la poche convertibles progresse de 10.7%, en dessous néanmoins de l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Eurozone Select Index à +14.6%.

L'année 2025, s'est caractérisée par la poursuite de l'intégration de titres ayant des sous-jacents Small-mid Caps. Certains de ces titres ont réalisé une bonne année. La poche a notamment profité de la Spie 28 (+41.4%) ou Accor (+7.7%). Dans la catégorie des large caps, Iberdrola 28 (+27.4%) ou Safran 28 (+13.3%) ont aussi contribué favorablement. Seuls deux titres baissent faiblement sur l'année, Wendel/Bureau Veritas 26 (-1.2%) et Nexity 28 (-0.7%).

A elle seule, la poche obligataire réalise une performance 4.5% en 2025. Sectoriellement, hors emprunts d'Etat, le trio de tête des secteurs ayant le plus contribué à l'indice et au fonds ne sont pas tout à fait les mêmes. Pour l'indice, ces sont les financières, les industrielles et la Consommation discrétionnaire. Pour le fonds, dans l'ordre, on trouve l'Industrie, les services publics et la Consommation discrétionnaire. Cette différence s'explique principalement par les obligations convertibles qui ont eu un comportement bien différent des obligations classiques.

Dans le détail, le secteur industriel contribue pour 1.25% (sur les 4.5%) contre 0.09% pour l'indice aidé par les obligations convertibles Spie 28, Safran 28 et MTU 27. Les services publics contribuent pour 0.75% contre 0.08% avec l'obligation convertible Iberdrola 27 en tête des meilleurs contributeurs. La consommation discrétionnaire a apporté 0.32% contre 0.08% avec l'obligation convertible Accor 27 en tête.

Aucun secteur ne contribue négativement à la performance du fonds ce qui est aussi le cas pour l'indice BB Euro Agg 1-3 ans.

Sur les maturités, les titres ayant des échéances dans 1 à 3 ans sont le premier contributeur à la performance du fonds mais aussi de l'indice. Ces maturités profitent davantage au fonds, puisque les titres de cette maturité réalisent une performance de 6.88% contre +2.67% pour l'indice mais cette surperformance est là aussi pour majorité liée à la présence d'obligations convertibles au sein du fonds.

Sur les autres maturités, le fonds réalise des performances positives et supérieures à l'indice BB Euragg 1-3 (+2.6%) comme 3-5 ans +4% ; 5-7 à +3.2%, 10-15 +6%. Seules les maturités 7-10 ans performant moins bien à +2.2%.

Sur la sensibilité, le fonds joue les mouvements du taux à 10 ans allemand qui évolue souvent dans des intervalles de taux (range). En 2024, le fonds jouait l'intervalle 2-2.5%. Sur des niveaux proches de 2%, la sensibilité était montée et réduite autour de 2.5%. Cette stratégie, reconduite au début de l'année 2025 et jusqu'à l'annonce du plan allemand a été abandonnées alors que le taux à 10 ans allemand a grimpé autour de 3%. Jusqu'à l'été, un nouveau range n'avait pas été identifié. Une fois le plan annoncé, la sensibilité a été remontée à 2.3 depuis 1.9-2 en début d'année, dans la perspective d'une correction des taux. En avril quand les taux se sont repliés, elle a été abaissée autour 1.7 et laissée sur les niveaux jusqu'en aout. A partir de ce moment, un nouvel intervalle semble s'être installé entre 2.5 et 2.8% et le fonds a repris sa stratégie afin de profiter des mouvements du taux allemand. A fin septembre, sur le niveau de 2.8%, la sensibilité a été réduite autour de 1.7, le fonds a profité de la baisse des taux sous les 2.6%. A partir du mois de décembre, le niveau de 2.8% a été dépassé et le taux a terminé l'année à 2.85%. Malgré l'enfoncement de la borne haute, la stratégie reste en place. Cette gestion fine de la sensibilité, est réalisée notamment avec l'aide des contrats futures sur Bund.

## Exposition aux entreprises solidaires

La contribution de la poche solidaire est assez modeste et proche de +0.12%. En y incluant l'impact du monétaire, on arrive à 0.17% à comparer avec une contribution de l'Ester de 0.22% à l'indice de comparaison.

Le FPS Ecofi Contrat Solidaire contribue à hauteur de 0.07%, les actions solidaires ajoutent 0.02%. Les Billets à Ordre contribuent aussi faiblement à +0.03%.

L'exposition aux titres solidaires termine l'année à 7.2% soit un niveau proche de celui du début de l'exercice à 7.1%.

La part des titres solidaires détenus en direct représente 3.6% du portefeuille. Dans le détail, ces titres sont des billets à ordre pour 1.4%, des actions pour 1.3% et des obligations pour 0.9% de l'actif.

Au 31/12/2025, la SICAV Choix Solidaire détient pour 3.6% de son actif du FCP Ecofi Contrat Solidaire qui est investi de 35 à 100% en titres solidaires, principalement sous forme de billets à ordre.

Le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficace.

Des opérations sur futures ou dérivés peuvent être réalisées dans une perspective de protection ou d'exposition (sur une période limitée à un mois sur l'Eurostoxx 50) conformément à son prospectus.

Au 31 décembre 2025, le fonds dispose de deux positions vendeuses de 93 contrats Bund mars 2026 et de 33 contrats Eurostoxx 50 mars 2026. En fin d'exercice, le fonds ne détient plus d'options.

### III. Informations réglementaires

#### Changements intervenus en cours d'exercice

Date du changement	Nature du changement
01 01 2025	Passage en article 9 SFDR
31 03 2025	Changement de fournisseur de données ESG
05 05 2025	Correction sur les frais de transaction
05 09 2025	Regroupement des parts E dans les parts C
03 10 2025	Mise à jour label ISR
19 12 2025	Modification SRI

#### Synthèse des frais

- Part D

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0.9%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0%</b>	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement		0%
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0.04%</b>	
commissions de surperformance		0%
commissions de mouvement		0.04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0.94%</b>	

- Part C

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0.9%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0%</b>	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement		0%
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0.04%</b>	
commissions de surperformance		0%
commissions de mouvement		0.04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0.94%</b>	

- Part AU

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0.9%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0%</b>	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement		0%
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0.04%</b>	
commissions de surperformance		0%
commissions de mouvement		0.04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0.94%</b>	

## • Part FCS

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0.9%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0%</b>	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement		0%
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0.04%</b>	
commissions de surperformance		0%
commissions de mouvement		0.04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0.94%</b>	

## • Part FAU

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0.9%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0%</b>	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement		0%
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0.04%</b>	
commissions de surperformance		0%
commissions de mouvement		0.04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0.94%</b>	

## • Part FRM

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0.9%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0%</b>	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement		0%
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0.04%</b>	
commissions de surperformance		0%
commissions de mouvement		0.04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0.94%</b>	

## • Part CS

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0.6%</b>	
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0%</b>	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement		0%
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0.04%</b>	
commissions de surperformance		0%
commissions de mouvement		0.04%
<b>Total facturé au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0.64%</b>	

## Evolution de la valeur liquidative

Libellé	VL au 31/12/2024	VL au 31/12/2025	Nombre de parts au 31/12/2025
Part D	55,08 €	58,38 €	60 511,83
Part C	81,63 €	87,98 €	2 056 734,06
Part AU	59,71 €	63,81 €	31 176,21
Part FCS	64,01 €	68,99 €	654,13
Part FAU	55,09 €	58,89 €	498,45
Part FRM	58,29 €	62,30 €	1 370,62
Part CS	81,82 €	88,45 €	175 972,59

## Principaux mouvements de la période

Libellé Valeur	Acquisitions (€)	Ventes (€)
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	49 625 916,87	53 275 804,50
ITALY GOVT 4 30/10/31	2 213 595,40	2 235 761,60
AYVENS SA 4,375 23/11/26	1 553 984,59	1 554 713,63
SOCIETE GENERALE 3,625 13/11/30	1 505 718,49	1 511 928,86
ASML HOLDING	1 848 372,22	812 460,11
AIR LIQUIDE	1 018 705,12	1 357 375,92
HANNOVER RUECKVERSICHERUNG	739 023,44	1 464 104,63
DEUTSCHE TELEKOM	1 727 306,51	492 028,14
VINCI SA (EX SGE) 0,7 18/02/30	2 066 134,37	0,00
SAFRAN	353 144,70	1 723 431,98

## Opérations portant sur des titres pour lesquels les porteurs sont informés que le Crédit Coopératif ou Ecofi Investissements a un intérêt tout particulier

Libellé	Devise	Quantité	Valeur boursière	% Actif Net
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	EUR	4 227	4 660 774,74	2.3
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE B	EUR	121 755	7 290 689,40	3.61

Pas d'existence de rétrocessions de commissions de mouvement s'ajoutant aux frais de courtage perçus par les intermédiaires.

## Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres
- Exposition obtenue au travers des instruments financiers dérivés

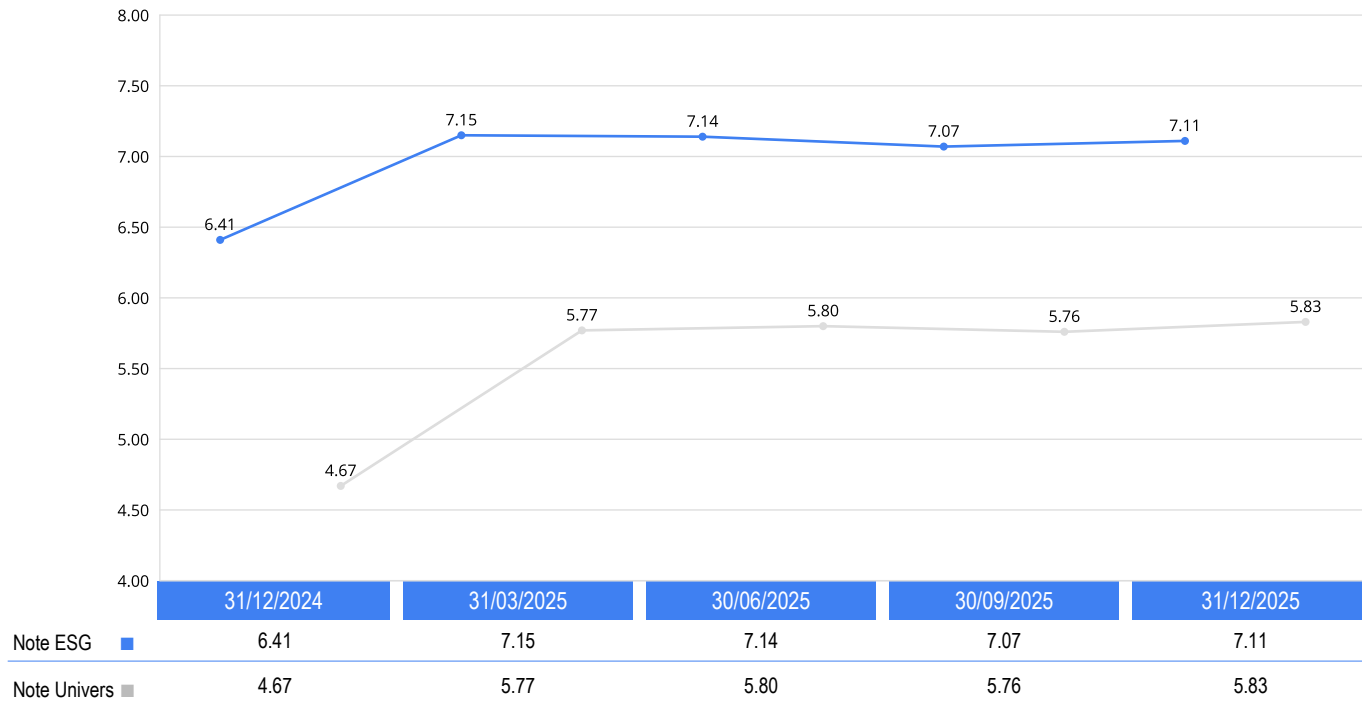
## Règlement relatif aux opérations de financement sur titres (règlement « SFTR »)

Au cours de l'exercice écoulé, l'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

## Informations extra-financières

Pour l'application du règlement européen (UE) n° 2019/2088 (dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ») sur la publication d'informations en matière de durabilité (le « Règlement SFDR »), il est précisé qu'au 31/12/2025 en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 7.11 sur une échelle de 0 à 10.

Au cours de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 6.41 et 7.15.



Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

### Pour rappel :

Pour l'analyse ESG du portefeuille, la société de gestion retient une approche en amélioration de note par rapport à l'univers investissable : la note ESG de l'OPC doit être supérieure à la note de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le processus de gestion sont accessibles sur le site internet : [http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code\\_de\\_transparence.pdf](http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence.pdf).

Classification : il est précisé que les investissements issus de la sélection réalisée dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds en font un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le fonds relève dès lors de la définition visée à l'article 8 du Règlement SFDR.

## Règlement « Taxonomie »

Pour l'application du règlement européen (UE) n° 2020/852 (dit « Règlement Taxonomie »), il est précisé qu'à la clôture de l'exercice, 18,75% de l'actif net du Fonds est investi dans des structures exerçant des activités économiques alignées au sens dudit règlement.

### Méthode de calcul des % des encours alignés sur la taxonomie :

A partir des données communiquées par les émetteurs portant sur le % du CA provenant d'activités économiques considérées comme durables, le % des encours gérés alignés est calculé selon la formule :

$$\frac{\sum(\text{Quote-part de l'actif de l'émetteur} * \text{quote-part indicateur économique aligné sur la taxonomie})}{\text{Total des encours gérés}}$$

## Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice, l'OPC a eu pour objectif d'exercer le plus souvent possible les droits de vote dont il disposait dans l'intérêt des porteurs. En 2025, 38 assemblées générales ont été concernées.

Dans la majorité des cas, ces droits ont été exercés par vote par correspondance des résolutions présentées à l'assemblée.

## Politique de rémunération

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs.

Nous vous prions de trouver, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, le montant total des rémunérations, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées au cours de l'exercice 2025 par ECOFI Investissements à son personnel ainsi que le nombre de bénéficiaires.

Rémunérations versées en 2025	Montant (en k€)	Bénéficiaires
Total	<b>6 404</b>	<b>76</b>
Dont fixe	5 213	76
Dont accessoires	455	71
Dont variable	736	56

En application du principe de proportionnalité et eu égard à sa taille, son organisation interne et à la complexité de son activité, ECOFI Investissements ne distingue pas les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion de l'ensemble des collaborateurs, considérant que tous les collaborateurs exercent des activités qui peuvent avoir une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion.

Aussi, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion, est identique aux montants figurant dans le tableau ci-dessus.

## Gestion du risque de la liquidité

Afin de gérer le risque de liquidité du FCP, le département Risk Management de la société de gestion :

- intervient dès le lancement du FCP en s'assurant que la liquidité attendue de son univers d'investissement est cohérente avec les conditions de rachat des clients (durée de préavis, délai de paiement) dans des circonstances normales de marché ;
- valide toute décision de suspendre le calcul de valeur liquidative dans des circonstances exceptionnelles ;
- effectue un suivi régulier des actifs et du passif du FCP et réalise des simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles. Ces simulations permettent de déterminer si le FCP serait à même d'y faire face. Les simulations de crise sont régulièrement confrontées à la réalité des rachats constatés, afin de s'assurer de leur pertinence et, le cas échéant, de les renforcer ;
- en cas d'alerte découlant de ces simulations de crise, le Risk Management prend l'initiative pour mettre en place les mesures qui s'imposent. Il peut s'agir notamment d'un renforcement des règles internes de liquidité, d'une recommandation de la société de gestion de modifier les conditions de souscriptions/rachats du FCP ou de toute autre mesure permettant de rendre cohérents le profil de liquidité du FCP et sa politique de remboursement.

Le pourcentage d'actifs du FCP qui ferait l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature illiquide serait communiqué dans le rapport annuel du FCP. Les investisseurs seraient informés immédiatement si le FCP avait recours à des mécanismes d'échelonnement des remboursements ou d'autres traitements spéciaux ou si le FCP décidait de suspendre les remboursements. Toute nouvelle disposition prise par la société de gestion pour gérer la liquidité du FCP entraînerait une mise à jour du prospectus et une information préalable des investisseurs.

Par ailleurs, le FCPE communiquera le profil de risque du FCP ainsi que les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion dans son rapport annuel.

## Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marchés, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

## Effet de levier

Effet de levier (méthode brute)	Effet de levier (méthode de l'engagement)
106.71	106.96

## Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties

La politique de sélection des intermédiaires et contreparties définie par la société de gestion est disponible sur son site internet. Aucun manquement au respect de cette procédure n'a été constaté au cours de l'exercice de l'OPC.

## Politique de sélection et d'évaluation des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

## Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

## Délais de paiement

Les frais de gestion provisionnés dans l'OPC sont payés selon un échéancier déterminé par convention avec la société de gestion.

## Rapport annuel du RCCI de la société de gestion

Il est rappelé que le rapport annuel du RCCI de la société de gestion est tenu à la disposition des porteurs du fonds.

## Gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de la SICAV est composé de trois membres au moins et dix-huit au plus. Les administrateurs sont désignés pour une durée de six années.

Identité	Qualité	Dénomination personne morale	Immatriculation
François LETT	Directeur général	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
		ECOFI SMART TRANSITION	429 498 488 RCS NANTERRE
		SCHNEIDER ENERGIE SICAV SOLIDAIRE	520 213 208 RCS NANTERRE
		ECOFI EURO AGGREGATE 3-5 ANS	999 990 021 RCS NANTERRE
		EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE	331 983 452 RCS NANTERRE
Laurence MORET	Représentant permanent de Crédit Coopératif	SOCIETE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT SIDI SCA	328 090 238 RCS PARIS
Florent BERTHE	Représentant permanent de BTP Banque	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
Romain HUE	Représentant permanent d'ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI TRESORERIE	351 231 501 RCS NANTERRE
Alain CANDERLE	Représentant permanent d'IDES INVESTISSEMENTS	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
	Représentant permanent d'ESFIN GESTION	ECOFI EURO AGGREGATE 3-5 ANS	999 990 021 RCS NANTERRE
Pierre-Antoine VARIN	Représentant permanent de LE CEDRE	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
Karine MERERE	Représentant permanent de la MAIF	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
Bernard HORENBEEK	Représentant permanent de la FEBEA	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
Sébastien LYON	Représentant permanent de l'UNICEF	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
Thierry LOPEZ	Représentant permanent d'ESFINGESTION	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE
Jean-Luc BIANCHI	Administrateur	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS NANTERRE

## Modalités d'exercice de la Direction Générale de la SICAV

Le Conseil d'administration a décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la SICAV.

**Le Directeur Général est Monsieur François LETT.**

Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation aux pouvoirs du Directeur Général.

## Jetons de présence

Les administrateurs reçoivent des jetons de présence au titre de leur mandat

## Participations aux assemblées générales

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales sont définies à l'article 25 des statuts.

## Conventions règlementées et conventions conclues à des conditions normales

La SICAV n'a exécuté et n'a conclu aucune convention réglementée au sens de l'article L.225-38 du Code de commerce, ni de conclusion de contrat relevant de cet article.

En matière de conventions conclues à des conditions normales, la liste des relations contractuelles ayant été exécutées pendant l'exercice entre la SICAV et des entités ayant un lien direct ou indirect avec des administrateurs ou des dirigeants, s'établit comme suit :

## IV. Rapport du Commissaire aux Comptes



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# SICAV CHOIX SOLIDAIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SICAV

CHOIX SOLIDAIRE

12, boulevard de Pesaro - CS10002 - 92024 Nanterre Cedex

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **SICAV CHOIX SOLIDAIRE**

12, boulevard de Pesaro - CS10002 - 92024 Nanterre Cedex

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CHOIX SOLIDAIRE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes



ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Amaury Couplez  
Associé

SICAV  
CHOIX SOLIDAIRE  
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## V. Comptes annuels

---

# CHOIX SOLIDAIRE

<p><b>COMPTES ANNUELS</b> <b>31/12/2025</b></p>
---

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>56 754 988,38</b>	<b>45 206 423,45</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	54 065 234,02	42 807 934,64
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 689 754,36	2 398 488,81
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>19 628 574,53</b>	<b>16 358 072,71</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	19 628 574,53	16 358 072,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>110 870 638,75</b>	<b>91 618 388,52</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	109 113 554,14	89 866 339,53
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 757 084,61	1 752 048,99
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>11 951 464,14</b>	<b>13 962 585,66</b>
OPCVM	4 660 774,74	8 190 977,46
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	7 290 689,40	5 771 608,20
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>89 280,00</b>	<b>240 685,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>2 771 523,61</b>	<b>2 076 992,56</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>202 066 469,41</b>	<b>169 463 147,90</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>373 081,75</b>	<b>226 315,06</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>21 861,39</b>	<b>19 939,83</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>394 943,14</b>	<b>246 254,89</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>202 461 412,55</b>	<b>169 709 402,79</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	187 579 967,87	160 655 603,43
Report à nouveau sur revenu net	433,57	97,96
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	515,66	0,00
Résultat net de l'exercice	14 630 659,99	8 020 191,74
<b>Capitaux propres I</b>	<b>202 211 577,09</b>	<b>168 675 893,13</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>202 211 577,09</b>	<b>168 675 893,13</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>89 280,00</b>	<b>134 185,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>89 280,00</b>	<b>134 185,00</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	160 555,46	882 831,07
Concours bancaires	0,00	16 493,59
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>160 555,46</b>	<b>899 324,66</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>202 461 412,55</b>	<b>169 709 402,79</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	1 356 621,54	1 099 634,54
Produits sur obligations	2 727 274,94	2 321 059,95
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	24 757,09	87 101,77
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>4 108 653,57</b>	<b>3 507 796,26</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-852,76	-675,86
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-852,76</b>	<b>-675,86</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>4 107 800,81</b>	<b>3 507 120,40</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 606 761,21	-1 415 442,73
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	-5 296,65	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-1 612 057,86</b>	<b>-1 415 442,73</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>2 495 742,95</b>	<b>2 091 677,67</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>215 505,81</b>	<b>53 142,81</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>2 711 248,76</b>	<b>2 144 820,48</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	4 277 364,43	912 664,34
Frais de transactions externes et frais de cession	-137 409,30	-148 380,74
Frais de recherche	-2 598,29	-1 111,42
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>4 137 356,84</b>	<b>763 172,18</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>322 301,50</b>	<b>42 638,89</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>4 459 658,34</b>	<b>805 811,07</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 806 831,84	5 228 072,87
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-721,69	1 168,58
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>6 806 110,15</b>	<b>5 229 241,45</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>653 642,74</b>	<b>-159 681,26</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>7 459 752,89</b>	<b>5 069 560,19</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>14 630 659,99</b>	<b>8 020 191,74</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## Annexe des comptes annuels

### A. Informations générales

#### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

##### A1a.Stratégie et profil de gestion

La SICAV a pour objectif de surperformer son indicateur de référence par une allocation discrétionnaire en actions et en instruments de taux, en ce compris des obligations durables et sociales, émis par des émetteurs situés en Europe (sans exposition aux marchés émergents) et sélectionnés selon des critères éthiques.

A travers son approche ESG et l'investissement en obligations durables et sociales, la SICAV a pour objectif de contribuer aux ODD 3 (bonne santé & bien-être), ODD 5 (égalité des sexes) et ODD 8 (travail décent et croissance économique) des Nations Unies en ayant un pourcentage d'actifs d'alignés supérieur à celui de son univers d'investissement.

Elle intègre également l'intensité carbone dans son objectif de gestion avec pour objectif d'obtenir une intensité carbone inférieure à celle de son univers d'investissement.

L'intensité carbone, exprimée en tonne de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires, correspond aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) produites directement par l'entreprise (scope 1), aux émissions de GES produites indirectement par l'entreprise (scope 2) et aux émissions de GES produites indirectement, en amont ou en aval, de l'activité de l'entreprise (scope 3).

Par ailleurs, l'OPC prend également en compte l'écart de rémunération non ajusté entre les sexes (PAI 12) avec pour objectif d'obtenir un écart de rémunération non ajusté entre les sexes inférieur à celui de son univers d'investissement. L'écart est calculé comme la différence entre la rémunération des hommes et la rémunération des femmes, divisée par la rémunération des hommes, selon la méthodologie de MSCI Research ESG.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>149 774 026,83</b>	<b>137 419 033,40</b>	<b>148 429 601,73</b>	<b>168 675 893,13</b>	<b>202 211 577,09</b>
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM en EUR</b>					
Actif net	156 809,99	138 614,00	110 383,24	115 636,71	85 401,93
Nombre de titres	2 660,837	2 660,837	1 983,622	1 983,622	1 370,622
Valeur liquidative unitaire	58,93	52,09	55,64	58,29	62,30
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	1,11	0,12	0,00	0,13	0,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,11	0,13	-0,32	0,14	0,68
Distribution unitaire sur revenu	0,17	0,08	0,25	0,37	0,41
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,012	0,039	0,023	0,026	0,000 (1)
Capitalisation unitaire sur revenu	0,17	0,09	0,26	0,37	0,41
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE AU en EUR</b>					
Actif net	1 710 015,03	1 646 886,24	1 727 001,23	2 280 681,95	1 989 660,47
Nombre de titres	28 330,676	30 860,075	30 297,658	38 192,564	31 176,211
Valeur liquidative unitaire	60,35	53,36	57,00	59,71	63,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	1,13	0,12	0,00	0,14	0,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,14	0,13	-0,33	0,14	0,70
Distribution unitaire sur revenu	0,17	0,09	0,26	0,38	0,42
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,011	0,034	0,024	0,028	0,000 (1)
Capitalisation unitaire sur revenu	0,17	0,09	0,26	0,38	0,42
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE C en EUR</b>					
Actif net	144 874 513,64	132 994 013,16	143 798 006,76	149 502 060,86	180 963 842,74
Nombre de titres	1 812 309,996	1 837 817,461	1 853 445,277	1 831 246,019	2 056 734,064
Valeur liquidative unitaire	79,93	72,36	77,58	81,63	87,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,01	0,32	-0,44	0,38	1,94
Capitalisation unitaire sur revenu	0,46	0,24	0,71	1,03	1,15

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE CS en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	13 213 032,26	15 565 403,48
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	161 474,745	175 972,591
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	81,82	88,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,47	1,94
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	1,01	1,42
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE D en EUR</b>					
Actif net	2 971 088,68	2 565 535,01	2 714 985,53	3 477 305,12	3 532 781,62
Nombre de titres	51 839,250	51 890,164	51 396,768	63 125,906	60 511,830
Valeur liquidative unitaire	57,31	49,44	52,82	55,08	58,38
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	2,16	0,00	0,00	0,25	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,25	-0,30	0,00	1,30
Distribution unitaire sur revenu	0,33	0,18	0,49	0,70	0,78
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,012	0,030	0,022	0,025	0,000 (1)
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE E en EUR</b>					
Actif net	1 078,95	977,05	1 047,54	5 033,93	0,00
Nombre de titres	10,000	10,000	10,000	45,685	0,00
Valeur liquidative unitaire	107,89	97,70	104,75	110,18	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,08	0,44	-0,60	0,51	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,54	0,35	0,97	1,35	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FAU en EUR</b>					
Actif net	27 762,36	24 541,24	26 214,90	27 463,22	29 353,75
Nombre de titres	498,448	498,448	498,448	498,448	498,448
Valeur liquidative unitaire	55,69	49,23	52,59	55,09	58,89
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	1,05	0,11	0,00	0,12	0,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,05	0,12	-0,30	0,13	0,65
Distribution unitaire sur revenu	0,16	0,08	0,24	0,35	0,39
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,011	0,031	0,022	0,024	0,000 (1)
Capitalisation unitaire sur revenu	0,16	0,08	0,24	0,35	0,38

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FCS en EUR</b>					
Actif net	32 758,18	48 466,70	51 962,53	54 679,08	45 133,10
Nombre de titres	522,608	854,132	854,132	854,132	654,132
Valeur liquidative unitaire	62,68	56,74	60,83	64,01	68,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,36	0,25	-0,34	0,30	1,52
Capitalisation unitaire sur revenu	0,36	0,19	0,56	0,81	0,90

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Le FIA s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC (arrêté du 16 décembre 2003). Sa devise de comptabilité est l'euro.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur titres de créance et instruments du marché monétaire sont pris en compte selon les règles de négociation en vigueur sur les instruments financiers (J+X). A titre d'exemple, les coupons courus sur instruments du marché monétaire sont pris au jour de la date de valeur liquidative. Le FIA valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant notamment en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Concernant les valeurs mobilières émises par des entreprises solidaires non cotées, celles-ci sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale, la capacité bénéficiaire et la génération de flux de trésorerie (cash-flow).

### Billets à ordre souscrits par des entreprises solidaires dont l'OPC est bénéficiaire

Les billets à ordre sont évalués à leur valeur nominale majorée des intérêts courus. Toutefois, des décotes peuvent être appliquées à cette évaluation si les modèles d'évaluation de la capacité de remboursement utilisés par la société de gestion indiquent un risque de non remboursement total de la créance à la date d'échéance.

### Instruments financiers

- Titres de capital : les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

- Titres de créance : les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture. (En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé).

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un *spread* (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux.

- Instruments du marché monétaire :

- Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché ;

- Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire corrigés éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- Valeurs mobilières non cotées : les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Parts ou actions d'OPC

- Les parts ou actions d'OPC éligibles sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

**Contrats financiers** (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1, III, du Code monétaire et financier

- Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé : les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré) :

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé et compensés : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en *mark-to-model* ou en *mark-to-market* à l'aide des prix fournis par les contreparties.

### Dépôts

- Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

### Devises

- Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Les prêts, emprunts, prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

### Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Action(s)	Taux Barème (TTC maximum)
		Action C, D, FCS, AU, FAU et FRM	0,90%
Frais de gestion financière	Actif Net	Action CS	0,60%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	Actif net	Appliqués à toutes les actions	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction		0,1196% TTC transactions sur actions uniquement
Commission de sur-performance	Actif net	Toutes les actions	Néant

\* Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

### Liste des frais de fonctionnement et autres services.

Frais et coûts d'enregistrement et de référencement

Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)

Frais et coûts des données et indices  
 Frais de commissariat aux comptes  
 Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte  
 Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable  
 Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC  
 Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)  
 Frais et coûts opérationnels  
 Frais et coûts liés à la connaissance client

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 5 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- il en est de même des contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du Code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPC) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC lors du calcul de chaque valeur liquidative. Les frais ci-dessus sont indiqués sur la base d'un taux de TVA à 20%.

Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPC.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le revenu :***

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de quinze jours après la tenue de l'assemblée générale.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action CHOIX SOLIDAIRE C	Capitalisation	Capitalisation
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action CHOIX SOLIDAIRE CS	Capitalisation	Capitalisation
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS	Capitalisation	Capitalisation
Action CHOIX SOLIDAIRE D	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action CHOIX SOLIDAIRE AU	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>168 675 893,13</b>	<b>148 429 601,73</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	48 764 506,73	48 917 821,36
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-28 588 455,57	-36 722 293,56
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 495 742,95	2 091 677,67
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 137 356,84	763 172,18
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 806 110,15	5 229 241,45
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-58 530,31	-33 327,70
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-21 053,34	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments (*)	6,51 (*)	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>202 211 577,09</b>	<b>168 675 893,13</b>

(\*) 31/12/2025 : Résultat de fusion

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-613,000	-37 951,67
Solde net des souscriptions/rachats	-613,000	-37 951,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 370,622	
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE AU</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-7 016,353	-433 475,08
Solde net des souscriptions/rachats	-7 016,353	-433 475,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 176,211	
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	537 742,555	45 923 595,96
Actions rachetées durant l'exercice	-312 254,510	-26 333 185,56
Solde net des souscriptions/rachats	225 488,045	19 590 410,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 056 734,064	

**B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice**

	En action	En montant
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE CS</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	29 669,302	2 529 883,43
Actions rachetées durant l'exercice	-15 171,456	-1 289 468,76
Solde net des souscriptions/rachats	14 497,846	1 240 414,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	175 972,591	
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	205,598	11 665,63
Actions rachetées durant l'exercice	-2 819,674	-162 333,60
Solde net des souscriptions/rachats	-2 614,076	-150 667,97
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	60 511,830	
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE E</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	2 706,951	299 361,71
Actions rachetées durant l'exercice	-2 752,636	-318 240,90
Solde net des souscriptions/rachats	-45,685	-18 879,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FAU</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	498,448	
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FCS</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-200,000	-13 800,00
Solde net des souscriptions/rachats	-200,000	-13 800,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	654,132	

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE AU</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE CS</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE D</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE E</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FAU</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FCS</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions**

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM FR0010576215	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	85 401,93	1 370,622	62,30
CHOIX SOLIDAIRE AU FR0010222281	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	1 989 660,47	31 176,211	63,81
CHOIX SOLIDAIRE C FR0010177899	Capitalisation	Capitalisation	EUR	180 963 842,74	2 056 734,064	87,98
CHOIX SOLIDAIRE CS FR001400MWQ4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 565 403,48	175 972,591	88,45
CHOIX SOLIDAIRE D FR0010202663	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	3 532 781,62	60 511,830	58,38
CHOIX SOLIDAIRE FAU FR0010510123	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	29 353,75	498,448	58,89
CHOIX SOLIDAIRE FCS FR0010510115	Capitalisation	Capitalisation	EUR	45 133,10	654,132	68,99

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	ITALIE +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	56 754,99	16 575,60	14 644,73	9 442,72	6 331,03	6 264,18
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-1 927,53	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>54 827,46</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		FRANCE	12 132,21	1 939,31	10 192,90	0,00
ALLEMAGNE	3 567,44	0,00	3 567,44	0,00	3 567,44	0,00
ESPAGNE	2 935,33	0,00	2 935,33	0,00	837,18	2 098,15
PAYS-BAS	993,59	0,00	0,00	993,59	993,59	0,00
<b>Total</b>	<b>19 628,57</b>	<b>1 939,31</b>	<b>16 695,67</b>	<b>993,59</b>	<b>12 434,69</b>	<b>7 193,88</b>

## C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	110 870,64	110 620,13	250,51	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	21,86	0,00	0,00	0,00	21,86
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-11 864,01	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>98 756,12</b>	<b>250,51</b>	<b>0,00</b>	<b>21,86</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	2 097,36	2 439,96	4 867,29	21 912,63	27 093,43	51 368,43	1 091,54
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	21,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-11 864,01	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 119,22</b>	<b>2 439,96</b>	<b>4 867,29</b>	<b>21 912,63</b>	<b>27 093,43</b>	<b>39 504,42</b>	<b>1 091,54</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

**C1e. Exposition directe sur le marché des devises**

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(\*)**

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	16 186,66	2 165,83	1 276,09
Obligations et valeurs assimilées	102 715,60	6 397,95	1 757,08
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>118 902,26</b>	<b>8 563,78</b>	<b>3 033,17</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

**C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

**C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

**C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**C4. Exposition sur les prêts pour les OFS**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat****D1. Créances et dettes : ventilation par nature**

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	362 955,90
	Coupons et dividendes en espèces	1 125,85
	Autres créances	9 000,00
<b>Total des créances</b>		<b>373 081,75</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	158 913,17
	Autres dettes	1 642,29
<b>Total des dettes</b>		<b>160 555,46</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>212 526,29</b>

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 051,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE AU</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 919,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 463 741,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE CS</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	88 508,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE D</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32 089,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 679,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FAU</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	256,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action CHOIX SOLIDAIRE FCS</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	513,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

**D3. Engagements reçus et donnés**

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

**D4. Autres informations****D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe**

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			11 951 464,14
	FR0011066059	ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE-B	7 290 689,40
	FR0011048537	EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE ACT I 3DEC	4 660 774,74
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>11 951 464,14</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

## D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>2 711 248,76</b>	<b>2 144 820,48</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>2 711 248,76</b>	<b>2 144 820,48</b>
Report à nouveau	433,57	97,96
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>2 711 682,33</b>	<b>2 144 918,44</b>

## Action CHOIX SOLIDAIRE AU

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>26 361,23</b>	<b>29 128,83</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>26 361,23</b>	<b>29 128,83</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>26 361,23</b>	<b>29 128,83</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	13 094,01	14 513,17
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 267,22	14 615,66
<b>Total</b>	<b>26 361,23</b>	<b>29 128,83</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	31 176,211	38 192,564
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,42	0,38
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	883,55	1 026,69

**Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>1 131,53</b>	<b>1 476,94</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 131,53</b>	<b>1 476,94</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 131,53</b>	<b>1 476,94</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	561,96	733,94
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	569,57	743,00
<b>Total</b>	<b>1 131,53</b>	<b>1 476,94</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	1 370,622	1 983,622
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,41	0,37
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	37,92	52,06

**Action CHOIX SOLIDAIRE C**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>2 385 688,75</b>	<b>1 903 907,73</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>2 385 688,75</b>	<b>1 903 907,73</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>2 385 688,75</b>	<b>1 903 907,73</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 385 688,75	1 903 907,73
<b>Total</b>	<b>2 385 688,75</b>	<b>1 903 907,73</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## Action CHOIX SOLIDAIRE CS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>250 045,29</b>	<b>164 653,15</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>250 045,29</b>	<b>164 653,15</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>250 045,29</b>	<b>164 653,15</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	250 045,29	164 653,15
<b>Total</b>	<b>250 045,29</b>	<b>164 653,15</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## Action CHOIX SOLIDAIRE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>47 038,05</b>	<b>44 545,00</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>47 038,05</b>	<b>44 545,00</b>
Report à nouveau	433,57	97,96
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>47 471,62</b>	<b>44 642,96</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	47 199,23	44 188,13
Report à nouveau du revenu de l'exercice	272,39	454,83
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>47 471,62</b>	<b>44 642,96</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	60 511,830	63 125,906
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,78	0,70
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	1 568,81	1 565,38

**Action CHOIX SOLIDAIRE E**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>0,00</b>	<b>61,79</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>0,00</b>	<b>61,79</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>0,00</b>	<b>61,79</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	61,79
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>61,79</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

**Action CHOIX SOLIDAIRE FAU**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>388,78</b>	<b>350,72</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>388,78</b>	<b>350,72</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>388,78</b>	<b>350,72</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	194,39	174,46
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	194,39	176,26
<b>Total</b>	<b>388,78</b>	<b>350,72</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	498,448	498,448
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,39	0,35
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	13,04	12,36

**Action CHOIX SOLIDAIRE FCS**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>595,13</b>	<b>696,32</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>595,13</b>	<b>696,32</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>595,13</b>	<b>696,32</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	595,13	696,32
<b>Total</b>	<b>595,13</b>	<b>696,32</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

**D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>4 459 658,34</b>	<b>805 811,07</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>4 459 658,34</b>	<b>805 811,07</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	515,66	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>4 460 174,00</b>	<b>805 811,07</b>

**Action CHOIX SOLIDAIRE AU**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>44 067,83</b>	<b>10 702,91</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>44 067,83</b>	<b>10 702,91</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>44 067,83</b>	<b>10 702,91</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	22 135,11	5 346,96
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	21 932,72	5 355,95
<b>Total</b>	<b>44 067,83</b>	<b>10 702,91</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	31 176,211	38 192,564
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,71	0,14

**Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>1 891,44</b>	<b>543,16</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>1 891,44</b>	<b>543,16</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>1 891,44</b>	<b>543,16</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	945,73	257,87
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	945,71	285,29
<b>Total</b>	<b>1 891,44</b>	<b>543,16</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	1 370,622	1 983,622
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,69	0,13

## Action CHOIX SOLIDAIRE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>3 990 774,35</b>	<b>701 417,23</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>3 990 774,35</b>	<b>701 417,23</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 990 774,35</b>	<b>701 417,23</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	3 990 774,35	701 417,23
<b>Total</b>	<b>3 990 774,35</b>	<b>701 417,23</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## Action CHOIX SOLIDAIRE CS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>342 694,03</b>	<b>76 415,78</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>342 694,03</b>	<b>76 415,78</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>342 694,03</b>	<b>76 415,78</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	342 694,03	76 415,78
<b>Total</b>	<b>342 694,03</b>	<b>76 415,78</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

**Action CHOIX SOLIDAIRE D**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>78 584,74</b>	<b>16 322,41</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>78 584,74</b>	<b>16 322,41</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	515,66	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>79 100,40</b>	<b>16 322,41</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	15 781,48
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	540,93
Capitalisation	79 100,40	0,00
<b>Total</b>	<b>79 100,40</b>	<b>16 322,41</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	63 125,906
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,25

**Action CHOIX SOLIDAIRE E**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>23,68</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>0,00</b>	<b>23,68</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>0,00</b>	<b>23,68</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	23,68
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>23,68</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

**Action CHOIX SOLIDAIRE FAU**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>650,50</b>	<b>129,05</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>650,50</b>	<b>129,05</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>650,50</b>	<b>129,05</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	323,99	59,81
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	326,51	69,24
<b>Total</b>	<b>650,50</b>	<b>129,05</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	498,448	498,448
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,65	0,12

**Action CHOIX SOLIDAIRE FCS**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>995,45</b>	<b>256,85</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>995,45</b>	<b>256,85</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>995,45</b>	<b>256,85</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	995,45	256,85
<b>Total</b>	<b>995,45</b>	<b>256,85</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>56 754 988,38</b>	<b>28,07</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>54 065 234,02</b>	<b>26,74</b>
<b>Assurance</b>			<b>4 851 886,33</b>	<b>2,40</b>
ALLIANZ SE-REG	EUR	5 658	2 209 449,00	1,10
AXA SA	EUR	27 823	1 139 630,08	0,56
GENERALI	EUR	22 851	816 923,25	0,40
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 220	685 884,00	0,34
<b>Automobiles</b>			<b>492 710,60</b>	<b>0,24</b>
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	5 290	492 710,60	0,24
<b>Banques commerciales</b>			<b>6 622 951,95</b>	<b>3,29</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	68 414	1 371 700,70	0,68
BNP PARIBAS	EUR	10 890	879 803,10	0,44
DEUTSCHE BANK AG	EUR	27 646	915 359,06	0,45
ING GROEP NV	EUR	33 789	811 273,89	0,40
INTESA SANPAOLO	EUR	201 081	1 190 600,60	0,59
UNICREDIT SPA	EUR	20 505	1 454 214,60	0,73
<b>Biotechnologie</b>			<b>460 185,60</b>	<b>0,23</b>
ARGEN-X SE - W/I	EUR	642	460 185,60	0,23
<b>Boissons</b>			<b>362 926,96</b>	<b>0,18</b>
HEINEKEN NV	EUR	5 204	362 926,96	0,18
<b>Composants automobiles</b>			<b>911 482,00</b>	<b>0,45</b>
FERRARI NV	EUR	2 860	911 482,00	0,45
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>2 358 736,45</b>	<b>1,17</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	9 863	2 358 736,45	1,17
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>974 806,00</b>	<b>0,48</b>
VINCI SA	EUR	8 120	974 806,00	0,48
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>802 587,75</b>	<b>0,40</b>
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	17 175	802 587,75	0,40
<b>Electricité</b>			<b>3 491 301,31</b>	<b>1,73</b>
ENEL SPA	EUR	123 063	1 092 430,25	0,54
FORTUM OYJ	EUR	36 056	655 498,08	0,32
IBERDROLA SA	EUR	94 415	1 743 372,98	0,87
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>1 192 031,00</b>	<b>0,59</b>
SAIPEM SPA	EUR	188 820	457 888,50	0,23
SBM OFFSHORE NV	EUR	29 965	734 142,50	0,36
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 847 958,30</b>	<b>0,91</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	7 867	1 847 958,30	0,91
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>1 446 982,10</b>	<b>0,72</b>
BIOMERIEUX	EUR	4 542	500 982,60	0,25
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 505	945 999,50	0,47
<b>FPI Industrielles</b>			<b>583 835,28</b>	<b>0,29</b>
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	26 394	583 835,28	0,29

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>428 443,12</b>	<b>0,21</b>
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	6 818	428 443,12	0,21
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>2 504 975,20</b>	<b>1,24</b>
AIRBUS SE	EUR	4 635	919 584,00	0,45
MTU AERO ENGINES AG	EUR	1 044	370 933,20	0,18
RHEINMETALL AG	EUR	778	1 214 458,00	0,61
<b>Logiciels</b>			<b>2 810 624,40</b>	<b>1,39</b>
BOUYGUES SA	EUR	7 488	332 092,80	0,16
SAP SE	EUR	11 896	2 478 531,60	1,23
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>4 074 252,30</b>	<b>2,01</b>
BANCO SANTANDER SA	EUR	245 891	2 476 122,37	1,22
FINECOBANK SPA	EUR	15 344	340 636,80	0,17
NORDEA BANK ABP	EUR	78 178	1 257 493,13	0,62
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>909 475,50</b>	<b>0,45</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	5 675	909 475,50	0,45
<b>Produits alimentaires</b>			<b>563 411,64</b>	<b>0,28</b>
DANONE	EUR	7 338	563 411,64	0,28
<b>Produits chimiques</b>			<b>353 775,60</b>	<b>0,17</b>
UMICORE	EUR	19 764	353 775,60	0,17
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>1 106 032,20</b>	<b>0,55</b>
L'OREAL	EUR	3 017	1 106 032,20	0,55
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>957 524,48</b>	<b>0,47</b>
ALMIRALL SA	EUR	24 252	311 395,68	0,15
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	2 708	646 128,80	0,32
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>486 976,00</b>	<b>0,24</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	5 600	486 976,00	0,24
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>4 802 493,04</b>	<b>2,37</b>
ASML HOLDING NV	EUR	4 077	3 756 547,80	1,85
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	3 035	405 931,25	0,20
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	16 963	640 013,99	0,32
<b>Services aux collectivités</b>			<b>699 550,56</b>	<b>0,35</b>
ENGIE	EUR	31 216	699 550,56	0,35
<b>Services aux professionnels</b>			<b>430 127,46</b>	<b>0,21</b>
WOLTERS KLUWER	EUR	4 869	430 127,46	0,21
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>1 131 708,90</b>	<b>0,56</b>
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	40 915	1 131 708,90	0,56
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>1 686 874,14</b>	<b>0,83</b>
ADYEN NV	EUR	312	429 000,00	0,21
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	2 655	593 923,50	0,29
FLATEXDEGIRO AG	EUR	9 516	349 617,84	0,17
WENDEL	EUR	3 824	314 332,80	0,16
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>1 132 998,30</b>	<b>0,56</b>
PROSUS NV	EUR	21 438	1 132 998,30	0,56

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>3 585 609,55</b>	<b>1,77</b>
ADIDAS AG	EUR	2 371	400 817,55	0,20
HERMES INTERNATIONAL	EUR	361	766 042,00	0,38
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	3 750	2 418 750,00	1,19
<b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 689 754,36</b>	<b>1,33</b>
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>510 000,00</b>	<b>0,25</b>
HABITAT ET HUMANISME STE FONCIERE	EUR	3 400	510 000,00	0,25
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
COOPMED SA	EUR	1 800	0,00	0,00
<b>Services aux entreprises</b>			<b>21 232,10</b>	<b>0,01</b>
SOLIDAR'MONDE	EUR	1 205	21 232,10	0,01
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>1 612 082,00</b>	<b>0,80</b>
FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT CATEGORIE B	EUR	4 800	505 344,00	0,25
SIDI	EUR	3 289	499 928,00	0,25
SOLIFAP	EUR	1 130	606 810,00	0,30
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>396 440,71</b>	<b>0,20</b>
FONCIERE SOLIDAIRE VILLAGES VIVANTS	EUR	445 439	396 440,71	0,20
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>149 999,55</b>	<b>0,07</b>
PROTECTUS	EUR	3 963	149 999,55	0,07
<b>OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS</b>			<b>19 628 574,53</b>	<b>9,71</b>
<b>Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>19 628 574,53</b>	<b>9,71</b>
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 783 367,67</b>	<b>0,88</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	EUR	1 400 000	1 783 367,67	0,88
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>3 056 117,76</b>	<b>1,51</b>
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	1 900 000	1 780 029,05	0,88
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	27 800	1 276 088,71	0,63
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>3 312 359,72</b>	<b>1,65</b>
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	20 000	1 146 530,81	0,57
SPIE 2.0% 17-01-28 DD	EUR	1 400 000	2 165 828,91	1,08
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>1 787 406,30</b>	<b>0,88</b>
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27	EUR	1 600 000	1 787 406,30	0,88
<b>Logiciels</b>			<b>2 091 903,59</b>	<b>1,03</b>
VINCI 0.7% 18-02-30 CV	EUR	2 000 000	2 091 903,59	1,03
<b>Services aux collectivités</b>			<b>2 098 151,64</b>	<b>1,04</b>
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	1 500 000	2 098 151,64	1,04
<b>Services clientèle divers</b>			<b>1 729 187,57</b>	<b>0,86</b>
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	29 000	1 729 187,57	0,86
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>837 175,48</b>	<b>0,41</b>
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	800 000	837 175,48	0,41
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>2 932 904,80</b>	<b>1,45</b>
EURONEXT NV 1.5% 30-05-32 CV	EUR	1 000 000	993 593,21	0,49
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	1 900 000	1 939 311,59	0,96

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>110 870 638,75</b>	<b>54,82</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>109 113 554,14</b>	<b>53,95</b>
<b>Assurance</b>			<b>1 527 730,59</b>	<b>0,76</b>
ASS GENERALI 1.713% 30-06-32	EUR	1 700 000	1 527 730,59	0,76
<b>Automobiles</b>			<b>2 949 261,31</b>	<b>1,46</b>
BMW FIN 4.125% 04-10-33 EMTN	EUR	1 364 000	1 422 556,89	0,70
RENAULT 3.875% 30-09-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 526 704,42	0,76
<b>Banques commerciales</b>			<b>36 011 708,62</b>	<b>17,81</b>
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	1 500 000	1 620 714,14	0,80
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	1 500 000	1 452 567,33	0,72
BBVA 3.75% 26-08-35 EMTN	EUR	1 900 000	1 925 643,62	0,95
BELFIUS SANV 3.75% 22-01-29	EUR	1 200 000	1 267 186,11	0,63
BNP PAR 0.5% 30-05-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 461 463,05	0,72
BPCE 4.125% 10-07-28	EUR	1 500 000	1 582 334,18	0,78
BPCE ISSUER 4.875% 26-02-36	EUR	1 000 000	1 091 539,79	0,54
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	1 500 000	1 439 938,25	0,71
CA 0.5% 21-09-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 410 280,58	0,70
CAIXABANK 3.625% 19-09-32 EMTN	EUR	1 900 000	1 938 229,95	0,96
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 25-10-31	EUR	400 000	347 368,41	0,17
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22-05-28	EUR	1 500 000	1 577 820,72	0,78
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	1 615 000	1 638 054,68	0,81
ING GROEP NV 2.875% 10-11-30	EUR	400 000	398 464,38	0,20
INTE 5.125% 29-08-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 666 249,52	0,82
KBC GROUPE 3.0% 25-08-30 EMTN	EUR	1 900 000	1 916 998,36	0,95
LBBW 0.375% 21-02-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 303 653,18	0,64
NATWEST GROUP 3.575% 12-09-32	EUR	2 000 000	2 044 417,40	1,02
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	EUR	1 500 000	1 531 157,88	0,76
SG 3.75% 15-07-31	EUR	1 900 000	1 959 197,75	0,97
STANDARD CHARTERED 3.864% 17-03-33	EUR	1 900 000	1 984 823,08	0,98
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.25% 19-08-32	EUR	1 971 000	1 982 829,38	0,98
Swedbank AB 4.375% 05-09-30	EUR	1 800 000	1 926 860,92	0,95
UNICREDIT 4.8% 17-01-29 EMTN	EUR	500 000	543 915,96	0,27
<b>Composants automobiles</b>			<b>2 495 065,08</b>	<b>1,23</b>
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	600 000	650 298,82	0,32
OPMOBILITY 4.2955% 05-02-31	EUR	1 000 000	1 032 175,79	0,51
VALEO 4.625% 23-03-32 EMTN	EUR	800 000	812 590,47	0,40
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>1 507 438,97</b>	<b>0,75</b>
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	1 500 000	1 507 438,97	0,75
<b>Divertissement</b>			<b>360 975,47</b>	<b>0,18</b>
ITV 1.375% 26-09-26	EUR	362 000	360 975,47	0,18
<b>Electricité</b>			<b>7 264 172,17</b>	<b>3,59</b>
EDF 3.25% 07-05-32 EMTN	EUR	1 500 000	1 521 205,48	0,75
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.125% 03-12-31	EUR	1 900 000	1 883 632,15	0,94
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	1 400 000	1 318 469,37	0,65
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 07-12-31	EUR	1 500 000	1 522 883,73	0,75
VATTENFALL AB 3.75% 18-10-26	EUR	1 000 000	1 017 981,44	0,50

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Finances</b>			<b>828 701,71</b>	<b>0,41</b>
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 1.0% 22-09-33	EUR	1 000 000	828 701,71	0,41
<b>FPI Bureautiques</b>			<b>1 439 842,60</b>	<b>0,71</b>
GFCFP 1 01/30/29	EUR	1 500 000	1 439 842,60	0,71
<b>FPI de détail</b>			<b>1 343 331,27</b>	<b>0,66</b>
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 343 331,27	0,66
<b>FPI Soins de Santé</b>			<b>1 328 925,10</b>	<b>0,66</b>
COFINIMMO 0.875% 02-12-30	EUR	1 500 000	1 328 925,10	0,66
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>2 132 577,23</b>	<b>1,05</b>
LEG IMMOBILIEN SE 0.75% 30-06-31	EUR	800 000	692 082,85	0,34
VONOVIA SE 2.375% 25-03-32	EUR	1 500 000	1 440 494,38	0,71
<b>Logiciels</b>			<b>1 997 594,02</b>	<b>0,99</b>
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	1 900 000	1 997 594,02	0,99
<b>Machines</b>			<b>598 260,00</b>	<b>0,30</b>
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV ZCP 20-02-26	EUR	600 000	598 260,00	0,30
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>4 089 970,09</b>	<b>2,02</b>
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	1 000 000	977 825,27	0,48
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.625% 07-02-29	EUR	1 500 000	1 617 972,74	0,80
NORDEA BKP 1.125% 16-02-27	EUR	1 504 000	1 494 172,08	0,74
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>1 570 552,19</b>	<b>0,78</b>
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	EUR	1 500 000	1 570 552,19	0,78
<b>Papier et industrie du bois</b>			<b>1 311 928,36</b>	<b>0,65</b>
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	1 500 000	1 311 928,36	0,65
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>2 799 877,91</b>	<b>1,38</b>
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	1 500 000	1 306 471,64	0,65
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	1 500 000	1 493 406,27	0,73
<b>Produits chimiques</b>			<b>1 492 777,60</b>	<b>0,74</b>
ARKEMA 3.5% 09-09-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 492 777,60	0,74
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>1 500 706,54</b>	<b>0,74</b>
L OREAL S A 2.875% 06-11-31	EUR	1 500 000	1 500 706,54	0,74
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>519 303,39</b>	<b>0,26</b>
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.375% 26-02-27	EUR	500 000	519 303,39	0,26
<b>Services aux collectivités</b>			<b>9 572 448,36</b>	<b>4,73</b>
A2A EX AEM 3.625% 30-01-35	EUR	1 700 000	1 736 256,11	0,86
ACEA 1.0% 24-10-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 486 717,50	0,74
IREN 0.25% 17-01-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 302 874,21	0,64
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	2 000 000	2 131 865,27	1,05
SUEZ 1.875% 24-05-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 502 444,38	0,74
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.625% 17-09-30	EUR	1 500 000	1 412 290,89	0,70
<b>Services aux entreprises</b>			<b>3 142 559,33</b>	<b>1,55</b>
LA POSTE 2.625% 14-09-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 511 507,57	0,75
RENTOKIL INITIAL 0.875% 30-05-26	EUR	1 632 000	1 631 051,76	0,80

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services aux professionnels</b>			<b>1 498 502,16</b>	<b>0,74</b>
BUREAU VERITAS 3.125% 15-11-31	EUR	1 500 000	1 498 502,16	0,74
<b>Services clientèle divers</b>			<b>1 548 844,73</b>	<b>0,77</b>
AYVENS 3.25% 19-02-30	EUR	1 500 000	1 548 844,73	0,77
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>1 985 366,54</b>	<b>0,98</b>
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	500 000	505 986,92	0,25
TELEFONICA EMISIONES SAU 2.592% 25-05-31	EUR	1 500 000	1 479 379,62	0,73
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>8 717 516,38</b>	<b>4,31</b>
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 2.75% 07-07-28	EUR	1 500 000	1 520 395,99	0,76
CDEP 1 09/21/28	EUR	1 500 000	1 438 566,16	0,71
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	1 500 000	1 506 813,49	0,75
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	1 500 000	1 499 099,08	0,74
LSEG NETHERLANDS BV 3.0% 06-11-31	EUR	1 500 000	1 485 984,76	0,73
OP CORPORATE BANK E3R+0.4% 28-03-27	EUR	250 000	250 508,79	0,12
VESTAS WIND SYSTEMS FINANCE BV 1.5% 15-06-29	EUR	1 055 000	1 016 148,11	0,50
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>1 262 289,53</b>	<b>0,62</b>
CAPGEMINI SE 1.625% 15-04-26	EUR	300 000	302 921,38	0,15
CAPGEMINI SE 2.375% 15-04-32	EUR	1 000 000	959 368,15	0,47
<b>Sociétés commerciales et de distribution</b>			<b>1 870 190,13</b>	<b>0,92</b>
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	1 500 000	1 500 995,55	0,74
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	350 000	369 194,58	0,18
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>2 987 874,14</b>	<b>1,48</b>
ICADE PROMOTION 4.375% 22-05-35	EUR	1 500 000	1 517 015,65	0,75
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	1 500 000	1 470 858,49	0,73
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>1 457 262,62</b>	<b>0,72</b>
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 05-02-30	EUR	600 000	632 885,14	0,31
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	800 000	824 377,48	0,41
<b>Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 757 084,61</b>	<b>0,87</b>
<b>Services aux collectivités</b>			<b>1 001 172,00</b>	<b>0,50</b>
ACTED 2.5% 13-12-26	EUR	50	500 616,44	0,25
ACTED 2.5% 15-12-28	EUR	500 000	500 555,56	0,25
<b>Services aux entreprises</b>			<b>250 136,99</b>	<b>0,12</b>
PREMIERE URGENCE INTLE 4.0% 23-05-30	EUR	250 000	250 136,99	0,12
<b>Services clientèle divers</b>			<b>200 071,51</b>	<b>0,10</b>
BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES 4.35% 17-10-29	EUR	200 000	200 071,51	0,10
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>305 704,11</b>	<b>0,15</b>
BOUTIQUES DE GESTION PARIS IDF 4.0% 06-06-31	EUR	150 000	150 131,51	0,07
FONCIERE SOLIDAIRE VILLAGES VIVANTS 4.0% 26-11-30	EUR	150 000	155 572,60	0,08
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>11 951 464,14</b>	<b>5,91</b>
<b>OPCVM</b>			<b>4 660 774,74</b>	<b>2,30</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>4 660 774,74</b>	<b>2,30</b>
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE ACT I 3DEC	EUR	4 227	4 660 774,74	2,30

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</b>			<b>7 290 689,40</b>	<b>3,61</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>7 290 689,40</b>	<b>3,61</b>
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE-B	EUR	121 755	7 290 689,40	3,61
<b>AUTRES ACTIFS ÉLIGIBLES</b>			<b>2 771 523,61</b>	<b>1,37</b>
<b>Total</b>			<b>201 977 189,41</b>	<b>99,88</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

## E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO STOXX 50 0326	-33	0,00	-41 085,00	-1 927 530,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>-41 085,00</b>	<b>-1 927 530,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>-41 085,00</b>	<b>-1 927 530,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BUND 0326	-93	89 280,00	0,00	-11 864 010,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>89 280,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 864 010,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>89 280,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 864 010,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

**E5. Synthèse de l'inventaire**

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	201 977 189,41
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-41 085,00
Total instruments financiers à terme - taux	89 280,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	394 943,14
Autres passifs (-)	-208 750,46
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>202 211 577,09</b>

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM	EUR	1 370,622	62,30
Action CHOIX SOLIDAIRE AU	EUR	31 176,211	63,81
Action CHOIX SOLIDAIRE C	EUR	2 056 734,064	87,98
Action CHOIX SOLIDAIRE CS	EUR	175 972,591	88,45
Action CHOIX SOLIDAIRE D	EUR	60 511,830	58,38
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU	EUR	498,448	58,89
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS	EUR	654,132	68,99

## VI. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes



KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex

# SICAV CHOIX SOLIDAIRE

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

SICAV  
CHOIX SOLIDAIRE

12 boulevard de Pesaro - CS10002 - 92024 Nanterre Cedex

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Headquarters:  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**SICAV  
CHOIX SOLIDAIRE**

12 boulevard de Pesaro - CS10002 - 92024 Nanterre Cedex

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code commerce.



#### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris la Défense

KPMG S.A.

Amaury Couplez  
Associé

Dénomination du produit:  
CHOIX SOLIDAIRE

Identifiant d'entité juridique: 969500AR370KE7BQQA54

#### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : **43.7408%**

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: **56.2592%**

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables :

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'objectif d'investissement durable du produit financier est d'investir dans des émetteurs alignés sur l'ODD 3 (bonne santé & bien-être), l'ODD 5 (égalité des sexes) et l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) des Nations Unies à travers notamment l'investissement en obligations sociales et durables,

A travers l'application de notre méthodologie d'analyse et de notation propriétaire PRISME (Planète, Respect, Impact, Solidaire, Mesure, Engagement), le produit financier intègre de façon systématique une stratégie d'investissement responsable qui influence de façon significative la sélection des instruments dans lesquels le produit financier investit. Le produit financier intègre dans son objectif de gestion l'intensité carbone, Le produit financier a également pour objectif d'investissement durable d'investir, entre 5% et 10% de son actif net, dans des titres émis par des émetteurs solidaire. Enfin, le produit financier prend également en compte l'intensité carbone et l'écart de rémunération non ajusté entre les sexes, avec pour objectif de faire mieux que son univers d'investissement sur ces deux indicateurs,

#### Stratégie d'exclusions normatives et sectorielles :

L'OPC a exclu de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux, les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal, les entreprises impliquées dans la production d'armements controversés, les jeux d'argent, la production de tabac, les pesticides, les énergies fossiles non conventionnelles, l'extraction et la production d'énergie liée au charbon, au pétrole et au gaz.

#### Sélection des émetteurs au regard de leur note PRISME :

La performance ESG des émetteurs est obtenue selon une approche « best in universe » et se fonde sur la note PRISME des émetteurs. Elle inclut l'évaluation ESG des émetteurs fournie par MSCI ESG Research avec une surpondération de 9 critères à fort impact ESG (3 critères par domaine E, S et G) :

- Pour le domaine Environnement : Stratégie environnementale et éco-conception, Politiques climat, Politiques biodiversité ;
- Pour le domaine Social : Non-discrimination et égalité des chances, Relations responsables avec les clients, Alignement avec l'ODD 5 ;
- Pour le domaine Gouvernance : Equilibre des pouvoirs et efficacité du CA, Rejet des paradis fiscaux, Rémunérations liées à des facteurs ESG.

Au sein de cette note, les trois domaines E, S et G sont équilibrés. En fonction de leur note PRISME (comprise entre 0 et 10, 10 étant la meilleure note), les émetteurs sont répartis en déciles (le décile 1 intégrant les émetteurs les mieux notés).

L'OPC a investi dans les émetteurs appartenant aux déciles 1 à 6. Il ne peut pas investir dans des sociétés non notées d'un point de vue ESG et des OPC externes.

#### Gestion des émetteurs controversés :

Les émetteurs faisant l'objet de controverses de niveau 4 et 5 ainsi que les Etats ne faisant pas preuve de la mise en place du cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie ont été exclus.

Par ailleurs, le produit financier a intégré l'intensité carbone dans son objectif de gestion avec pour objectif que celle-ci soit inférieure à celle de son univers d'investissement .

Le produit financier est labélisé Finansol. A ce titre, il a également contribué à la dotation en moyens financiers de personnes morales françaises ou européennes non cotées ayant la qualité d'acteurs solidaires.

Le produit financier avait également pour objectif de contribuer à l'ODD 5 (égalité des sexes) des Nations Unies en veillant à avoir un pourcentage d'actifs d'alignés sur cet ODD supérieur à celui de son univers d'investissement.

Bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, le produit financier avait également pour objectif de réaliser des investissements durables à hauteur de 25% de son actif net.

○ **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable ont réalisé les performances suivantes sur la période de référence :

**Note PRISME**

Le taux de couverture d'analyse ESG des valeurs en portefeuille a porté sur au moins 90% de l'actif net, hors obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi-publics, liquidités détenues à titre accessoire et actifs solidaires.

Sur la base de la méthodologie PRISME, une note par domaine E, S et G, et une note PRISME (comprise entre 0 et 10) ont été attribuées au produit financier et à son univers d'investissement. Sur la période de référence, la note PRISME du produit financier a été supérieure à celle de son univers d'investissement (7.11 contre 5.83 pour l'univers d'investissement).

**Intensité et empreinte carbone :**

Le produit financier a intégré, dans son objectif de gestion et le déploiement de sa stratégie d'investissement, l'intensité carbone, calculée avec les émissions scope 1 (émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production), scope 2 (émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie) et scope 3 (autres émissions indirectes liées à la chaîne de production des biens et services en amont et à l'utilisation des biens et services en aval). Sur la période de référence, l'intensité carbone du produit financier a été inférieure à celle de son univers d'investissement (608.17 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires contre 1169.96 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires pour l'univers d'investissement).

**Alignement avec les ODD**

Sur la période écoulée, le pourcentage d'alignement du portefeuille a été surveillé pour 5 ODD des Nations Unies (ODD 3, ODD 5, ODD 7, ODD 8 et ODD 13). Le détail concernant cet indicateur est disponible dans le reporting du produit financier.

Par ailleurs, le produit financier est labélisé selon le référentiel du Label ISR soutenu par le Ministère de l'Economie et des Finances. A ce titre, il a respecté les contraintes d'investissement décrites par le Label ISR sur la période écoulée.

Le produit financier avait plus particulièrement pour objectif d'avoir un pourcentage d'alignement sur l'ODD 3, l'ODD 5 et l'ODD 8 supérieur à celui de son univers d'investissement. Le détail concernant la performance de cet indicateur est disponible dans le reporting du produit financier.

**Suivi des PAI :**

Conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288, le produit financier a suivi 16 indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance obligatoires et deux indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs. La performance de ces indicateurs sur la période de référence figure en page suivante.

Des informations complémentaires sur les indicateurs d'impact du produit financier sont disponibles sur notre site internet.

○ **et par rapport aux périodes précédentes ?**

**Note PRISME**

Sur la période de référence précédente, la note PRISME du produit financier a été supérieure à celle de son univers d'investissement (6.41 contre 4.67 sur 10).

**Intensité carbone**

Son intensité carbone a été inférieure à celle de son univers d'investissement (608.17 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires contre 1228.9 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires pour l'univers d'investissement).

**Suivi des PAI**

Le produit financier a suivi 16 indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance obligatoires et deux indicateurs facultatifs. La performance de ces indicateurs sur la période de référence précédente figure en page suivante.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

○ **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?**

Sur la période écoulée, les investissements durables réalisés par le produit financier n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social (DNSH) car ils ont été évalués et sélectionnés en fonction de leur performance ESG.

La performance des émetteurs en portefeuille a été évaluée à travers les différents pans de la démarche ISR de la société de gestion :

- la méthodologie PRISME qui repose sur des exclusions sectorielles et normatives, une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur note PRISME et l'exclusion des émetteurs controversés ;
- l'intégration de l'intensité carbone dans l'objectif de gestion du produit financier ;
- la politique d'engagement actionnarial à travers le vote en assemblée générale et le dialogue avec les entreprises ;
- le suivi du pourcentage d'alignement du portefeuille avec 5 ODD des Nations Unies (ODD 3, 5, 7, 8 et 13) ;
- la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été pris en compte dans les différents pans de la démarche d'investissement socialement responsable de la société de gestion et notamment la méthodologie d'analyse et de notation propriétaire PRISME, la politique d'engagement actionnarial, l'intégration de l'intensité carbone dans l'objectif de gestion des OPC et le suivi de la performance des indicateurs d'impacts ESG.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Les principes directeurs de l'OCDE et les principes directeurs des Nations unies sont intégrés dans la méthodologie PRISME et le suivi des PAI sociaux.

La stratégie d'exclusions normatives et sectorielles, la note PRISME des émetteurs et le principe de gestion des controverses prennent en compte ces standards et excluent les sociétés impliquées dans des accusations de violations des principes mêmes.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Le produit financier a suivi 16 indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission européenne ainsi que deux indicateurs additionnels : le nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme et le taux d'accidents dans les sociétés concernées.

Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité et Élément de mesure		Incidences N	Incidences N-1
1. Emissions de gaz à effet de serre	1.1 Emissions de GES de niveau 1 (en tonnes d'équivalents CO2)	1123514.78	1008602.50
	1.2 Emissions de GES de niveau 2 (en tonnes d'équivalents CO2)	511196.41	417932.78
	1.3 Emissions de GES de niveau 3 (en tonnes d'équivalents CO2)	18646799.43	25850435.78
	1. Emissions totales de GES	20564724.12	27276222.46
	2. Empreinte carbone (en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis)	18954.4	28273.43
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	608.17	877.07
2. Biodiversité	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	0.08	11
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en % du total des sources d'énergie)	0.50	0.16
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements)	0.36	105,90
3. Eau	7. Part d'investissements dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si leurs activités ont une incidence négative sur ces zones (en %) )	0.10	0.00
4. Déchets	8. Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	4743.54	23.96
	9. Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	26275.61	0.00
5. Les questions sociales et de personnel	10. Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (en %)	0	0.00
	11. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (en %)	0.00	0.00
	12. Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	0.10	0.00
	13. Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	0.39	0.34
6. Environnement	14. Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées telles que mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques (exprimée en %)	0	0.00
	15. Intensité de GES des pays d'investissement (en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de produits intérieur brut)	2.55	0.06
7. Social	16. Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (valeur numérique)	0	0.00
8. Eau, déchets et autres matières	17. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2 du Règlement CE n°1893/2006 (sociétés productrices de produits chimiques)	0.00	0.01
9. Questions sociales et de personnel	18. Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	0.00	0.00

Pour plus d'informations sur la prise en compte des principales incidences négatives, vous pouvez consulter la déclaration sur les incidences négatives en matière de durabilité disponible sur [https://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/declaration-incidences\\_042021.pdf](https://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/declaration-incidences_042021.pdf)



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financiers au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE B	OPC, Liquidités & Autres	3.61	FRANCE
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	OPC, Liquidités & Autres	2.31	FRANCE
ASML HOLDING	Information Technology	1.86	NETHERLANDS
SAP SE	Information Technology	1.23	GERMANY
BANCO SANTANDER	Financials	1.22	SPAIN
LVMH MOET HENNESSY VUITTON SE	Consumer Discretionary	1.2	FRANCE
SIEMENS	Industrials	1.17	GERMANY
ALLIANZ	Financials	1.09	GERMANY
SPIE SA 0,000001 17/01/28	Industrials	1.07	FRANCE
ITALY GOVT 4 30/10/31	OPC, Liquidités & Autres	1.05	ITALY
IBERDROLA FINANZAS SAU 0,8 07/12/27	Utilities	1.04	SPAIN
VINCI SA (EX SGE) 0,7 18/02/30	Industrials	1.03	FRANCE
NATWEST GROUP PLC 3,575 12/09/32	Financials	1.01	UNITED KINGDOM
BOUYGUES 3,875 17/07/31	Industrials	0.99	FRANCE
STANDARD CHARTD 3,864 17/03/33	Financials	0.98	UNITED KINGDOM



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

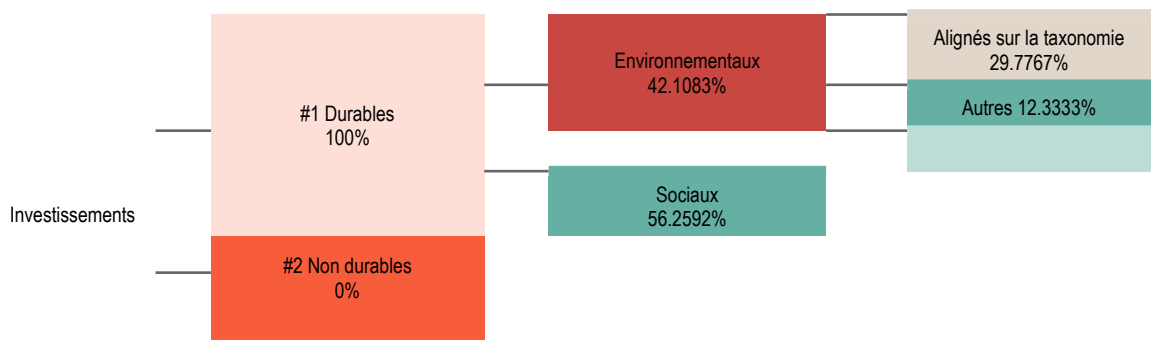
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprenant des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs performances réalisables.

### ○ Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux, ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

○ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	Poids en %
Financials	33.72
Industrials	15.21
Utilities	11.12
Consumer Discretionary	7.98
Real Estate	7.11
OPC, Liquidités & Autres	7.08
Information Technology	4.48
Solidaire	3.56
Materials	3.07
Health Care	2.19
Communication Services	2.13
Consumer Staples	1.75
Energy	0.59

○ Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le pourcentage d'investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE a été de 29.7767%.

○ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

Oui

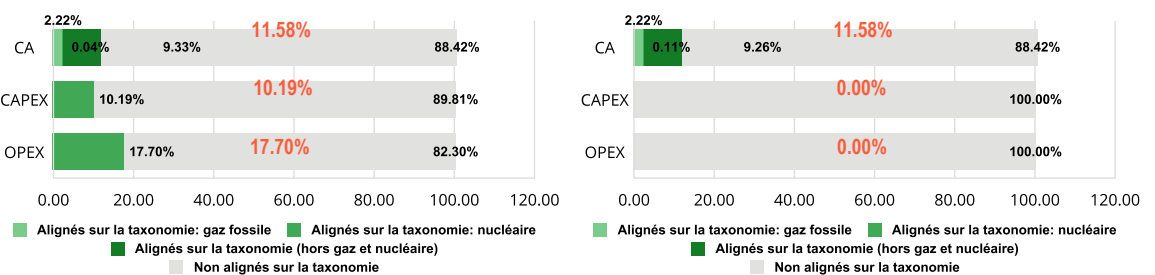
Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en % :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines (i.e. toutes les expositions souveraines) sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

○ Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Les données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles sur la période de référence écoulée.

○ Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE était de 29.7767% sur la période de référence précédente.

○ Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'UE à hauteur de 29.7767% de son actif net.

Le reste des investissements durables n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE.

○ Quelle était la proportion d'investissements durable sur le plan social ?

Le produit financier a réalisé des investissements durables ayant un objectif social à hauteur de 56.2592% de son actif net.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Le produit financier n'a pas réalisé d'investissements non considérés comme des investissements durables, à l'exception des liquidités ou des produits dérivés utilisés à des fins de couverture.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

Des mesures de contrôles pré-trade et post-trade quotidiens ont été mises en place pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales.

Ce dispositif de contrôle a été déployé à travers un outil propriétaire dédié à l'analyse extra-financière et intégré à la gestion, l'outil RISE.

Avant tout investissement, les titres sélectionnés doivent répondre aux critères extra-financiers appliqués au produit financier. Si le titre ne répond pas aux contraintes du processus ISR, il fait l'objet d'un blocage avant investissement.

Pendant et après la période d'investissement, un contrôle continu des contraintes extra-financières est assuré par l'équipe ISR et le département Contrôle et Reporting.

Les analyses et notations ESG sont mises à jour régulièrement par l'équipe ISR via l'outil RISE. L'analyse ESG porte sur 90% minimum de l'actif net du produit financier.

La société de gestion a également mis en place une politique d'engagement actionnarial à travers le vote en assemblée générale et le dialogue avec les entreprises. Cette politique reflète les thèmes ESG du produit financier et favorise un comportement socialement responsable des émetteurs en portefeuille. La politique de dialogue repose notamment sur l'Ecofi Engagement Quality Score qui permet d'évaluer la qualité des dialogues et le niveau de prises en compte des axes d'amélioration.

La politique de dialogue avec les entreprises privilégie le dialogue constructif avec les émetteurs. Elle repose notamment sur l'Ecofi Engagement Quality Score qui permet d'évaluer la qualité des dialogues et le niveau de prise en compte des axes d'amélioration proposés.

La politique d'engagement et le rapport de vote et dialogue sont disponibles sur notre site internet.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

**En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?**

Le produit financier n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques E/S qu'il promet.

**Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif durable ?**

Le produit financier n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques E/S qu'il promet.

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Le produit financier n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques E/S qu'il promet.

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Le produit financier n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques E/S qu'il promet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.